



ecole polytechnique de thiès

Gc. 0437

PROJET DE FIN D'ETUDES

TITRE: ÉTUDE DES MÉTHODES DE PROTECTION DES PENTES AVEC APPLICATION AU BARRAGE DE DIANKI (CASAMANCE)

KUM

Auteur SÉNI TAMBA
Génie CIVIL
Date MAI 1981

REMERCIEMENTS :

Je remercie vivement ceux qui de loin ou de près ont bien voulu m'apporter leur précieuse collaboration lors de la rédaction de ce rapport.

Il s'agit en particulier de :

Mon directeur de projet M^r V. CIUBOTARIU qui, d'abord en m'orientant dans le choix du sujet, en me fournissant ensuite une documentation variée et en m'assistant durant tout le projet, m'a initié à cette étude récente.

- les Autorités de l'île qui ont œuvré pour que le stage en Communauté se déroule dans d'excellentes conditions,

- M^r Tendeng de la SUDIRAC pour son soutien inconditionnel durant le stage en Communauté

- M^r J. LINCOLN, professeur d'Anglais qui a bien voulu mettre à ma disposition un dictionnaire bilingue qui a été très utile pour la compréhension de la documentation.

Mes remerciements enfin au service de l'imprimerie pour la photocopie et la reliure du manuscrit.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 1

CHAPITRE I

1.1 - le pierre diverses 6

1.2 - le pierre cimenté 8

1.3 - le pierre placé manuellement 9

1.4 - Revêtement en béton 11

1.5 - Sols Ciment 15

1.6 - Revêtement en acier et en bois 18

1.7 - Revêtement asphaltique 19

1.8 - Recouvrement synthétique 20

CHAPITRE II

Conception des techniques de protection 21

Protection de la pente amont 22

Action de la rivière 23

Protection de la pente aval 70

Calcul de la dévance 74

CHAPITRE III

Application au barrage de Liancourt 81

Conclusion 83

Références et bibliographie 84

Figures 85

AVANT-PROPOS

Cet exposé ne prétend pas constituer à lui seul un ouvrage complet permettant aux ingénieurs d'étudier les méthodes de protection des pentes de barrages. Son seul but est de donner à ceux qui s'adonneraient à cette étude, une idée sur les techniques actuelles utilisées pour la protection des pentes de barrages et aussi sur les méthodes de conception des protections des pentes en cherchant toujours à rattacher les phénomènes à étudier aux facteurs locaux.

Les méthodes de conception font appel à des relations empiriques, basées sur l'expérience en raison de la complexité du sujet.

Je renvoie le lecteur désireux d'approfondir certaines questions traitées dans l'exposé, aux ouvrages et publications mentionnées dans la notice bibliographique en annexe.

Certains tableaux et figures ont été tirés de ces mêmes références.

Quant d'énoncer le sujet, il y a lieu de se mettre

2

dans la tête que l'homme, dans la conception des ouvrages qu'il doit réaliser, a toujours cherché à allier deux facteurs fondamentaux:

- Réaliser un ouvrage de durée de vie infinie
- Réaliser un ouvrage économique.

Seulement les techniques en vogue font souvent défaut, dès lors, il lui devient difficile voire impossible de réaliser son désir.

Dans le domaine des systèmes de protection des pentes, les études sont riantes. Aux U.S.A., un groupe d'ingénieurs "U.S Army Coastal Engineering Research Center", s'adonne à de telles études dans le domaine des côtes.

Le coût de la protection des pentes représente souvent une portion substantielle du coût total de l'ouvrage réalisé. Par conséquent, l'ingénieur de conception des protections de pentes devra se préoccuper de trouver une solution qui sera à la fois pratique et économique pour les conditions de la construction. En effet une mauvaise conception du système de protection approprié ne fera que soit augmenter le

coût de l'ouvrage, soit réduire sensiblement la durée de vie de l'ouvrage sans accroître les frais d'entretien. D'ingénieur, devant d'opter pour un système quelconque doit d'abord connaître le milieu dans lequel un tel système doit être réalisé, j'entends par là qu'il doit tenir compte de la disponibilité des matériaux adéquats nécessaires à la réalisation du système pour lequel il a opté, d'une part et d'autre part tenir compte des facteurs environnants (facteurs climatiques, hydrologiques, topographiques, géologiques etc...). Le sujet proprement dit comprend trois parties principales : Une première partie dans laquelle je vais exposer les différentes techniques actuelles utilisées pour la protection des pentes, une deuxième partie traitant de l'évaluation des sollicitations et des méthodes de conception pour la protection des pentes, enfin une troisième partie portant sur l'application au barrage de DINKI avec un bref estimé économique des solutions proposées pour

l'edit barrage.

4

APERÇU DES
TECHNIQUES
DE
PROTECTION

PIAN DU CHAPITRE I

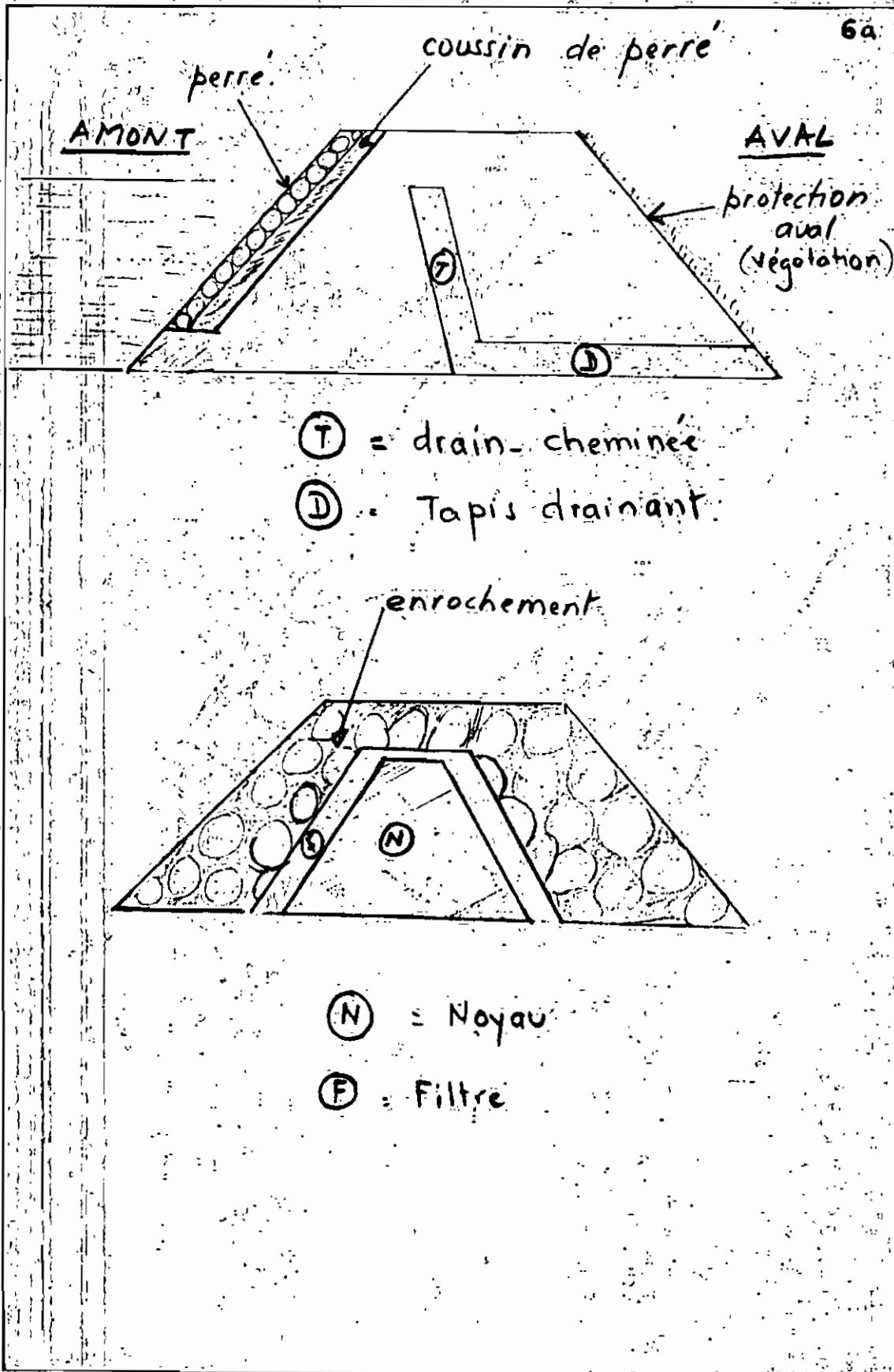
- 1.1 Le parke déversé
- 1.2 Le parke cimenté
- 1.3 Le parke placé manuellement
- 1.4 Revêtement en béton
- 1.5 Sol Ciment
- 1.6 Revêtement en acier, en bois
- 1.7 Revêtement asphaltique
- 1.8 Recouvrement synthétique

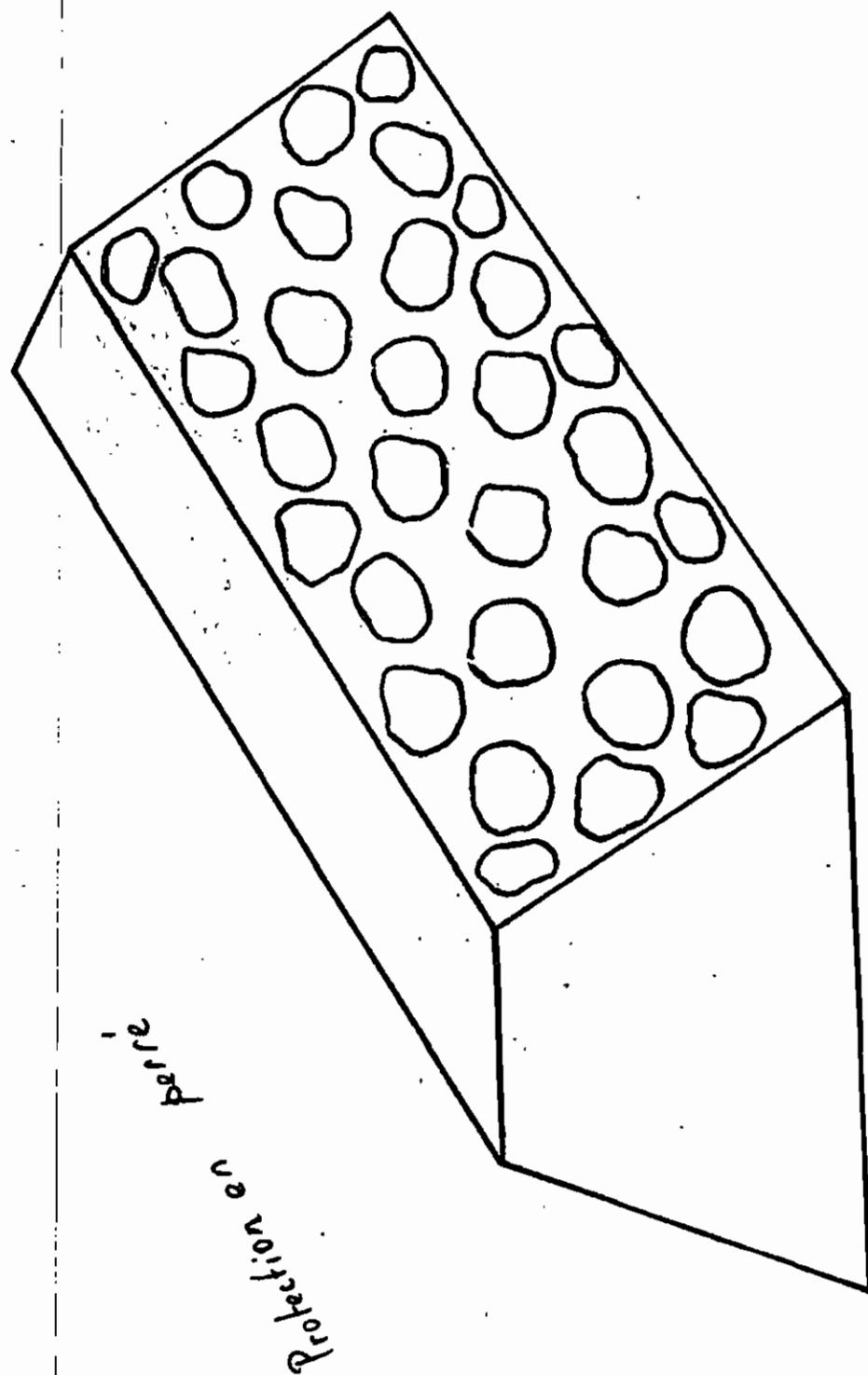
Comme je viens de le mentionner, dans ce chapitre
je vais passer en revue les divers types de
systèmes de protection des pentes de barrages.
Il existe divers types; - les types les plus connus
sont les suivants:

- le parer déversé
- le parer cimenté
- le berre avec revêtement
- Revêtement en étope
- Sol-ciment
- Revêtement en acier, en bois
- Revêtement asphalte, etc
- Revêtement synthétique

A - PERRE DE VERSE

Le pare de versé n'est autre que des pierres placées sur un remblai et dont la fonction principale est de protéger celui-ci (le remblai qui est sous-jacent) contre l'action des vagues et des eaux de ruissellement. Ces pierres ou roches sont bien ajustées sur une couche de filtre. Le seul travail manuel consiste à ajuster ces pierres de manière à éviter leur ségrégation au point de vue granulométrique. En d'autres termes on veut surtout éviter que des éléments de même grosseur s'accumulent à certains endroits ou talus, car ceci aurait des effets néfastes pour le remblai sous-jacent. En effet, lorsque une ségrégation se produit, l'eau aurait tendance à s'accumuler dans les espaces libres entre les roches (espaces qui auraient pu être remplis par des pierres de dimension différente), ce qui provoquerait méfialement une dislocation plus facile des





B. PERRE CIME NTE

C- PERRE PLACÉ MANUELLEMENT

Il s'agit de pierres placées manuellement selon un modèle -plus ou moins défini avec un minimum d'espaces libres (vides) et avec la surface supérieure relativement lisse.

Comme dans le cas du pare² déversé, les pierres doivent être placées sur une couche de filtre. La dimension maximale de cette couche de filtre dépend de celle de plus grand espace vide que l'on aura sur le terrain. L'épaisseur de la couche de ce type de pare² (ou la dimension de la roche utilisée) qui permettrait de résister au déplacement dû à l'action des vagues est généralement égale à la moitié de celle requise pour un pare² déversé. Cependant l'épaisseur minimale doit être de 30.5 cm (12 pouces).

Comparativement au pare² déversé, le coût par unité de volume de ce type est

plus élevé. On opte pour ce système lorsque la source de matériaux est proche du lieu où doit être réalisée l'ouvrage. Malheureusement, ce système n'est pas flexible, c'est à dire qu'il ne peut s'adapter à des affaissements de la couche sous-jacente ou de la fondation. En pratique, ce système s'est avéré peu efficace.

D- REVETEMENT EN BETON.

On opte pour ce système lorsque l'utilisation du béton s'avère dispendieuse, à cause des frais de transport. Son succès dépend des études faites sur le terrain, des hypothèses faites sur le comportement du barrage et de la résistance que peut offrir le béton à la fissuration et à la détérioration.

La conception se divise en deux parties :

- la dalle
- le type monolithique.

Les facteurs à considérer pour la conception sont :

- la pression due à la vague et à son impact
- le changement de niveau causé par la vidange rapide du réservoir, et le mouvement de la vague sur le talus (ce phénomène cause des variations de pression suite à l'infiltration de l'eau sous la dalle).

- 12
- les contraintes causées par les tassements différentiels se produisent dans la couche sous-jacente.
 - la sévérité du climat et la durabilité du béton

a- Recouvrement avec dalle en béton

Ces dalles sont conçues comme étant des systèmes indépendants pouvant résister aux genres d'efforts auxquels elles seront soumises. Etant donné que ces dalles peuvent s'adapter aux tassements dans la couche de remblai sur laquelle elles sont ajustées, aucune surcharge d'eau ne pourra être transmise à la fondation. Pour un problème de survie de l'ouvrage, les dalles doivent être pourvues par endroits d'ouvertures pour pallier à la formation de surpressions résultant de l'infiltration ou d'un abaissement brusque du niveau du réservoir. En outre leur poids doit leur permettre de résister, à l'action des vagues, ou de ne pas flotter, à cause, des pressions ascendantes qui n'ont pu être totalement vaincues malgré l'existence des ouvertures.

dont je viens de parler.

des éléments, des dalles sont, reçus ensemble, à l'aide, des vannes d'acier, puis, sont posés de sorte à pouvoir, éventuellement, aux tassements éventuels, du semblai sous, céder.

Ces systèmes sont très courants lorsqu'ils sont bien conçus ; c'est pourquoi ils sont peu utilisés.

N.B. Dimensions des dalles : $1.5 \times 1.8 \times 0.20$ (m).

b- Pavement monolithique.

Dans ce système la dalle en béton est armée et étendue (ou préée) de façon continue, sur la surface, à protéger. L'acier d'armature, est continu même, à travers les joints entre les différents éléments. Au niveau des joints, la contrainte de tension, dans l'acier d'armature, doit être supérieure, à celle du béton ; Ceci, pour s'assurer que la contraction, sera répartie, à travers les microfissures, du béton plutôt qu'à travers les grandes. L'absence, des larges fissures, réduit énormément l'infiltration, par conséquent la création d'ouvertures n'est plus nécessaire.

Quant à l'acier d'armature, seulement une couche de renforcement est requise dans chacune des deux directions (parallèle et normale à la pente), et, elle est placée, à la mi-hauteur de la dalle. La réussite d'un tel système dépend de l'aptitude du pavement à conserver sa forme monolithique.

Comparativement à la surface rugueuse du perré, la surface plus lisse des revêtements en béton favorise l'ascension des vagues sur le talus (wave runup).

E- SOL-CIMENT

C'est un système utilisé depuis la dernière décennie, et constitue souvent une route de secours lorsque l'utilisation du sable, sièvre trop coûteuse. Il fut utilisé pour les routes en 1920 et aussi pour les revêtements des canaux dans les années 1940.

En 1951, "U.S. Bureau of Reclamation" fit un premier test sur une portion du réservoir BONNY au COLORADO. L'observation des résultats fut longue de dix ans et finalement le système a brillamment réussi malgré les conditions climatiques auxquelles le réservoir était soumis. Ce succès a permis l'utilisation de ce système pour d'autres ouvrages.

Le système en lui-même consiste en une série de couches presque horizontales compactées sur le remblai exactement comme des marches d'escaliers. Ces couches ayant une épaisseur variant entre 2m et 3m sont compactées jusqu'à une hauteur de 15 cm à l'aide d'un équipement spécial.

Ces dimensions mesurées perpendiculairement au talus ne font que 60cm.

Pour la construction, deux méthodes qui ont été proposées de succès sont utilisées :

- le mélange *in situ*
- le mélange préparé à l'usine

La dernière méthode est la plus économique.

Des sols ayant une granulométrie étalée, se prêtent bien à la construction de tels systèmes.

Des sols graveleux et sableux requièrent une faible quantité de ciment. Des sols sableux comme le sable des plages, ou le sable déposé par le vent, ayant des particules fines, demandent une grande quantité de ciment mais font cependant du bon sol ciment.

Des sols siliceux et argileux bien qu'ils soient difficiles à travailler peuvent aussi être utilisés même si le pourcentage requis en ciment est élevé. Il est fortement recommandé d'utiliser des sols organiques et ceux contenant des pourcentages élevés en

minéraux, alcalins.

Pour plus d'économie et pour une construction efficace, le sol doit présenter une certaine granulométrie selon la norme ASTM

- 100 % de l'échantillon doit passer à travers le tamis n° 2
- 55 % et plus doivent traverser le tamis n° 4
- de 5 % à 35 % doivent traverser le tamis n° 200.

Quant au ciment utilisé, sa teneur varie entre 7 % et 15 % par unité de volume de sol-ciment, dépendamment des caractéristiques du sol utilisé dans le mélange. Cette teneur varie, avec les conditions climatiques. C'est ainsi que dans certaines conditions, sur le terrain, on augmentera les valeurs déterminées au laboratoire (elle est augmentée de 2 % pour les surfaces exposées au gel), dans d'autres cas ces valeurs seront réduites (elle est réduite de 1 à 2 %) pour les surfaces qui ne sont pas exposées au gel).

Dans le but de ne pas favoriser une ascension trop forte de la vague (wave runup) une surface sol-ciment étagée est préférée à une surface lisse.

Du point de vue économique, il est à signaler que le coût dépend du lieu, du type de sol que l'on peut utiliser, du volume de matériau requis et du type de construction adopté.

F- REVETEMENT EN ACIER ET EN BOIS

leur utilisation, a été, couronnée, de succès. En même temps qu'ils servent de protection de talus, ils constituent une membrane imperméable. Certains sont déjà vieux de 70 ans. Ce type de protection est presque inutilisé de nos jours.

G- REVETEMENT ASPHALTIQUE

On le réalise par application d'un mélange de bitume et d'agrégrats sur la surface. Au stade expérimental, les travaux ne sont pas très avancés. Il est même tout à fait qu'un pavement bitumineux puisse absorber l'énergie de la vague. C'est pourquoi très peu d'ouvrages ont été protégés avec un tel système. Cependant leur utilisation vise deux objectifs

- servir de membrane imperméable
- servir de système de protection de talus.

Les agrégats utilisés dans ce mélange doivent obéir à certaines normes.

- 100 % des agrégats doivent passer le tamis de 38.1 mm (1.5 pouce)
- entre 48 % et 75 % doivent passer le tamis n° 4
- entre 7 % et 15 % doivent passer le tamis n° 200.

Ainsi la teneur en volume doit-elle être

de 7% à 5% en période de crues, etc.

Il est à signaler le succès pour ce système dans certains pays comme l'Algérie, (barrage de Ghriben 1930 d'une hauteur de 42 m environ) Allemagne, Portugal etc...

Bien que vulnérables à cette phase mécanique, ces systèmes demeurent flexibles.

H- RECOUVREMENT SYNTHETIQUE

Ce sont des méthodes relativement récentes. Elles font les progrès constants surtout en Europe.

On utilise des matériaux synthétiques tels que le caoutchouc synthétique ou P.V.C. Ces méthodes constituent une alternative lorsque le matériau naturel pour le pareti n'est plus disponible.

Je viens de passer en revue les différentes techniques actuelles utilisées pour la protection des talus; dans une seconde phase, je vais exposer la théorie en vue de la conception de tels systèmes pour une application sur les barrages.

CONCEPTION DES
SYSTEMES DE
PROTECTION

La conception des systèmes de protection des talus est un problème complexe ; il n'y a encore aucune approche rationnelle sur ces techniques. Les études sont basées sur des jugements à partir d'expériences vécues. Des recherches faites par des corporations d'ingénieurs en génie civil (American Society of Civil Engineers, U.S Army of Corps of Engineers), donnèrent des résultats qui furent utilisés durant des années.

La protection des surfaces d'humus, devint donc une nécessité, à cause des agents destructeurs comme :

- l'effet des vagues et des vents
- l'effet des eaux de ruissellement, durant les pluies.
- le débordement (d'eau) lors des crues.
- Certains dommages causés par la glace ou par les débris flottants
- les animaux -fourrure.

Les deux pentes du barrage n'étaient pas exposées aux mêmes agents destructeurs

cités plus haut, la conception des techniques de protection dépendra du type d'exposition et de sa sévérité. Ainsi la pente amont va être protégée contre :

- l'action des vagues
- l'érosion de la surface due aux eaux de ruissellement
- l'action du vent

Tandis que la pente aval va être protégée contre :

- l'érosion de la surface due aux eaux de ruissellement
- les effets de débordement, durant les violents orages, ou les crues
- l'effet du vent
- l'effet du gel.

La nature des agents destructeurs nous pousse à la conclusion que la protection de la pente amont est primordiale. C'est la raison pour laquelle je m'attarderai sur ce sujet.

Comme je viens de le souligner, la principale force destructrice est celle qui est occasionnée par la vague, dont le type le plus courant est celui causé par le vent. En effet, lorsque l'onde se déplace, les particules d'eau sont entraînées; elles possèdent donc une certaine énergie, elles sont ainsi capables de faire un travail (destructeur dont on ne veut guère) tout comme une force. Cette énergie est la somme de deux énergies: une énergie cinétique, et une énergie potentielle.

L'énergie cinétique est celle des aux particules d'eau qui sont mises en mouvement. Elle est donnée par la relation, selon Airy Theory

$$E_k = \frac{1}{16} fg H^2 L$$

Réf: Volume I Shore Protection Manual

Quant à l'énergie potentielle, elle est calculée relativement au niveau moyen; elle est donnée par la relation:

$$E_p = \frac{1}{16} fg H^2 L \quad (\text{en référence})$$

L'égalité entre E_p et E_k vient du fait que par

hypothèse que toutes les vagues se propagent dans la même direction et que l'énergie potentielle est calculée relativement au niveau moyen de l'eau.

Ainsi l'énergie totale dont je parlais tout à l'heure est la somme des deux énergies; elle est égale à :

$$E = \frac{1}{8} fg H^2 L$$

C'est une énergie calculée sur une unité de longueur de crête et sur une longueur d'onde :

Définition des variables utilisées dans les formules.

f = masse volumique de l'eau

g = accélération de la pesanteur

L = longueur d'onde

H = amplitude de la vague

Je disais donc que du fait de leur énergie, les vagues peuvent détruire tout obstacle qui contrecarrerait leur propagation tout comme une force. Cette force peut être transmise de plusieurs manières : elle peut être :

- une pression statique dite à une colonne

d'eau

- le résultat de l'impact cinétique du mouvement rapide des particules d'eau
- l'impact sur la structure, des débris flottants à la surface de l'eau, entraînés dans la propagation de la vague
- l'effet du changement brusque du niveau du réservoir.

En ce qui concerne la conception du système de protection du talus, la première considération à faire est l'étude des caractéristiques des vagues, dont les effets sur la pente dépendent de la hauteur de la vague, de "la raideur de la vague" (= wave steepness) de la lame d'eau, de la configuration du réservoir, du talus, de l'angle d'attaque des vagues, et en particulier de la rugosité et de l'épaisseur de la couche de pente, si la protection se fait ^{avec} de la pente.

Quant à la détermination de ces caractéristiques, les étapes suivantes sont suggérées.

ETAPE I

Il faut établir les vitesses de design, du vent, leurs durées et les directions. Ceci nous permettra non seulement de faire la conception du système de protection, mais aussi de faire le calcul de la rentabilité. En général, les vitesses ou les conditions des vents sont déterminées par les services de météorologie; leur utilisation doit tenir compte des effets topographiques, des variations de température. Il faudrait aussi tenir compte de la probabilité qu'un vent, associé à un orage, ait lieu si l'on veut et réduire les coûts d'entretien à long terme et éviter une destruction complète de l'ouvrage lorsqu'un tel phénomène se produit.

ETAPE II

Il s'agit de déterminer le fetch effectif. Le fetch est défini comme une zone dans laquelle le vent souffle dans une direction constante et avec une vitesse constante

Le calcul du fitch effectif devient nécessaire dans la mesure où la configuration du réservoir influencera au longueur et la largeur du fitch.

ETAPE III

On détermine la période de la vague significative (signifiant vive) en eau profonde pour le fitch étudié que l'on vient de mesurer, et la vitesse de conception du vent, ensuite l'aire complète (ou la hauteur) de la vague et sa longueur d'onde en eau profonde.

La vague significative: C'est un terme statistique: c'est une vague fictive qui a pour hauteur la moyenne des hauteurs du premier tiers, des deux hautes vagues d'un groupe.

La période de la vague significative, est considérée, comme étant égale à la moyenne des périodes d'un certain nombre (de 10 à 15), de vagues parmi

les plus hautes.

Ces deux paramètres, ci-dessus sont toujours calculés en tenant compte de la profondeur de l'eau. Généralement, tant que la profondeur à l'intérieur du filet n'a pas dépassé la moitié de la longueur d'onde, les calculs se feront conformément aux conditions d'eau ^{assez} profonde.

ETAPE IV

On détermine la hauteur de conception de la vague. Cette hauteur dépasse habituellement celle de la vague significative. Sa valeur maximale varie de $1.78 H_s$ à $1.87 H_s$ dépendamment de la fréquence des vagues.

(H_s = hauteur de la vague significative).

Généralement, on adopte comme valeur pour la hauteur de conception

$$H_d = 1.25 H_s$$

En outre la profondeur du réservoir le long du trajet de la vague maximale (la vague la plus importante), doit être

verified, car théoriquement la hauteur maximale de la vague ne doit pas dépasser $0.78 H$ où H est la profondeur de l'eau. Seullement les vagues les plus petites atteindront la structure (le barrage) tandis que les plus grandes se briseront puis se reformeront sous forme de vagues plus petites. Par rapport à la profondeur de l'eau H , un flanc de conception (généralement $1.25 H_s$) ne doit pas dépasser $0.78 H$. Donc on a :

$$H_s = 1.25 H$$

$$\text{et } H_s \leq 0.78 H$$

Par ailleurs, il faudra tenir compte du fait que la hauteur d'une vague qui passe par un couloir qui diminue devient de plus en plus importante.

Ensuite les vagues qui atteignent obliquement le talus sont amplifiées et ont un effet destructeur plus important. Même si leur force d'impact est inférieure à celle d'une

attaque frontale, les vagues, - lorsqu'elles redescendent le tuyau, créant des pressions d'eau différentes, entre le niveau normal du réservoir et le filet situé au milieu du tuyau. Ces pressions différencielles suffisent à elles seules pour déloger les éléments qui recouvrent le tuyau.

Dans les pages qui suivent, je vais donner les éléments qui permettent de réaliser les étapes que je viens de donner.

a- Détermination des paramètres du vent

Le vent qui souffle exerce, sur la surface de l'eau une force horizontale, qui entraîne l'eau dans la direction du vent. lorsque ces particules d'eau en mouvement rencontrent un obstacle, le plan d'eau monte sur une certaine distance. Cette surélevation du plan d'eau est l'effet du vent (Wind set up) que l'on se propose de calculer. Elle est donc l'équivalent d'une différence d'élévation entre le côté au vent et le côté ruisseau vent, ou encore la hauteur d'eau mesurée au niveau des eaux calmes (still water level)

Cette surélevation est donnée par la formule suivante

$$S = k \frac{V^2 F}{D} N \cos \theta$$

Ref: Waterways and harbours division May 1962

k = constante dimensionnelle ayant rapport avec la contrainte de cailliment

D = profondeur moyenne du réservoir le long du fetch. Habituellement, cette profondeur est prise comme étant égale au $\frac{2}{3}$ de la profondeur maximale du réservoir. (en pieds)

N = coefficient qui dépend de la configuration et de l'hydrographie du réservoir (en général, cette valeur vaut l'unité).

θ = angle entre la direction du vent et celle du fetch (angle d'inclinaison des vagues).

V = la vitesse du vent en mille par heure (mph)

F = le fetch en miles : cette valeur est prise comme étant égale à deux fois le fetch effectif dont je parlais tout à l'heure.

Cette formule a été posée par des ingénieurs

néerlandais et utilisée pour le projet du Zuiderzee. Pour la plupart des réservoirs

$$k = 1.0 \quad 100 = 1.0$$

En général, l'élevation d'eau au côté sous le vent est plus importante que la différence d'élevation entre deux côtés, au vent et celle du côté sous le vent.

Si S est en pieds (élevation au dessus du niveau des mers), élévation qui prévaudrait lorsqu'il n'y a pas de vent), V , en mph, F la vitesse, alors la valeur de k peut être prise égale à $k = \frac{1}{100}$; ainsi la formule

que l'on vient d'établir devient

$$S = \frac{1}{100} \times V^2 F$$

Dans la page suivante, une solution graphique de cette équation.

(Fig 2 page 102 - WW2)

*ocde par la suite
de chose*

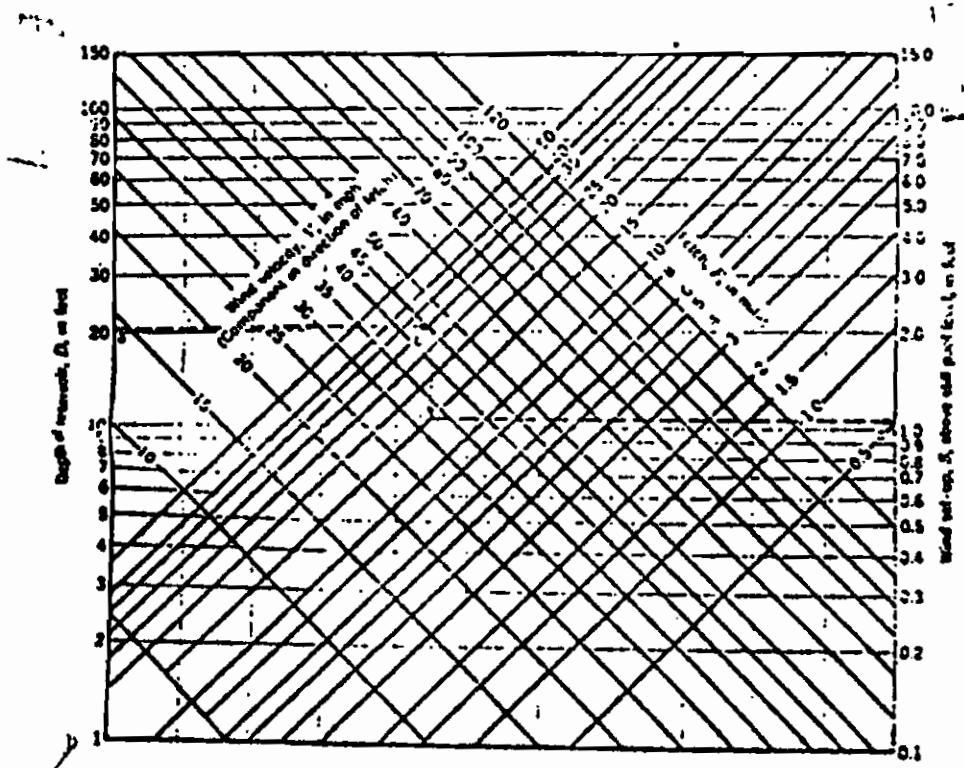


Diagramme pour le calcul de S en fonction de V en mph, D en pied et F en miles.

N.B.: F le Fetch est supérieur au Fetch effectif.

généralement, la température du sol est effectivement plus élevée dans les parties solaires que dans les parties ombragées, mais cette différence de température n'est pas grande et n'a pas d'influence importante sur l'écoulement des eaux. Cependant, lorsque le sol est sec, il peut y avoir une influence importante sur l'écoulement des eaux. La température du sol est généralement plus élevée dans les parties solaires que dans les parties ombragées, mais cette différence de température n'est pas grande et n'a pas d'influence importante sur l'écoulement des eaux.

6. Détermination du facteur d'écoulement

méthodes utilisées est basée sur le concept que la largeur du fetch implique nécessairement des restrictions sur la longueur. Plus faible est le rapport de la largeur sur la longueur, plus court est le fetch effectif. Fondamentalement, cette méthode suppose que l'efficacité d'un segment quelconque à l'intérieur d'un fetch est égale au rapport entre sa longueur actuelle et celle que l'on aurait à l'intérieur d'un fetch ayant une largeur illimitée. Ce rapport est aussi équivalent à la projection de ces longueurs sur le rayon central (le rayon central matérialise la direction des vents prédominants). En d'autres termes, pour trouver l'efficacité d'un segment quelconque à l'intérieur d'un fetch, il suffit de faire sa projection sur la direction des vents prédominants (le rayon central).

D'autre part, on admet que l'efficacité du vent qui génère des vagues (c'est à dire un exercice des contraintes sur le plan d'eau), est proportionnelle au cosinus de l'angle formé par le segment et la ligne (ou la direction) des vents prédominants (- rayon central). Ainsi pour chaque segment, son efficacité totale, est proportionnelle au produit de deux facteurs qui sont :

- l'efficacité du segment, c'est à dire la projection du segment sur le rayon central (c'est à dire des vents prédominants)

- le cosinus de l'angle formé entre le segment et le rayon central.

Pour toute la zone dans laquelle on veut calculer la force exercée, on fera la somme de toutes les efficacités de tous les segments puis on la divisera (par cette somme) par la somme des

cosinus, ou bien des segments : "fiancées du vent). La valeur trouvée, rapportée à l'échelle de la figure, est le "fletch-effectif" cherché.

A titre d'illustration, je vais donner un exemple, de calcul du fletch-effectif.

(Reproduire les pages 8.26 et 8.27 Volume II).

PROCEDURE

On prend habituellement, un secteur de 90° (45° de part et d'autre de la direction des vents prédominants); puis, à partir de la direction des vents prédominants, on trace des rayons à 6° les uns des autres; ces rayons ont tous leur origine commune, puis on exécute les étapes suivantes.

1. Déterminer l'efficacité de chaque segment c'est à dire la mesure algébrique de la projection de ce segment sur le rayon initial à partir de l'origine

Design Problem Physical Environment

Page no:	26 of 133
Calculated by:	J. R. W.
Checked by:	R. A. J.
Date:	5 Mar. 73

Wave Conditions on Bay Side of Island

'Wave data on waves generated in Delaware Bay are not available for the island site. Consequently, wind data and limited fetch, shallow water wave forecasting techniques will be used to estimate wave conditions.

Sect. 3.6

Calculation of Effective Fetch

(See Figure 8-14 on next page)

Sect. 3.43
Fig. 3-31

α (degrees)	$\cos \alpha$	X_i (n.m.)	$X_i \cos \alpha$
-42°	0.743	9.2	6.8
-36°	0.809	11.6	9.4
-30°	0.866	13.0	11.3
-24°	0.914	15.5	14.2
-18°	0.951	21.8	20.7
-12°	0.978	25.5	25.0
-6°	0.995	27.9	27.7
0°	1.000	48.2	48.2
+6°	0.995	34.1	33.9
+12°	0.978	27.0	26.4
+18°	0.951	20.1	19.1
+24°	0.914	20.6	18.8
+30°	0.866	20.0	17.3
+36°	0.809	17.3	14.0
+42°	0.743	15.8	11.8
Totals	13.512		304.6

$$F_E = \frac{304.6}{13.512} = 22.54 \text{ n.m.}$$

$$F_E = 22.54 \text{ n.m.}, 6080 \frac{\text{ft.}}{\text{n.m.}} = 137,100 \text{ ft.}$$

$$\text{say } F_E = 140,000 \text{ ft.}$$

* Angle measured clockwise from central radial.
** Distance along central radial in nautical miles.

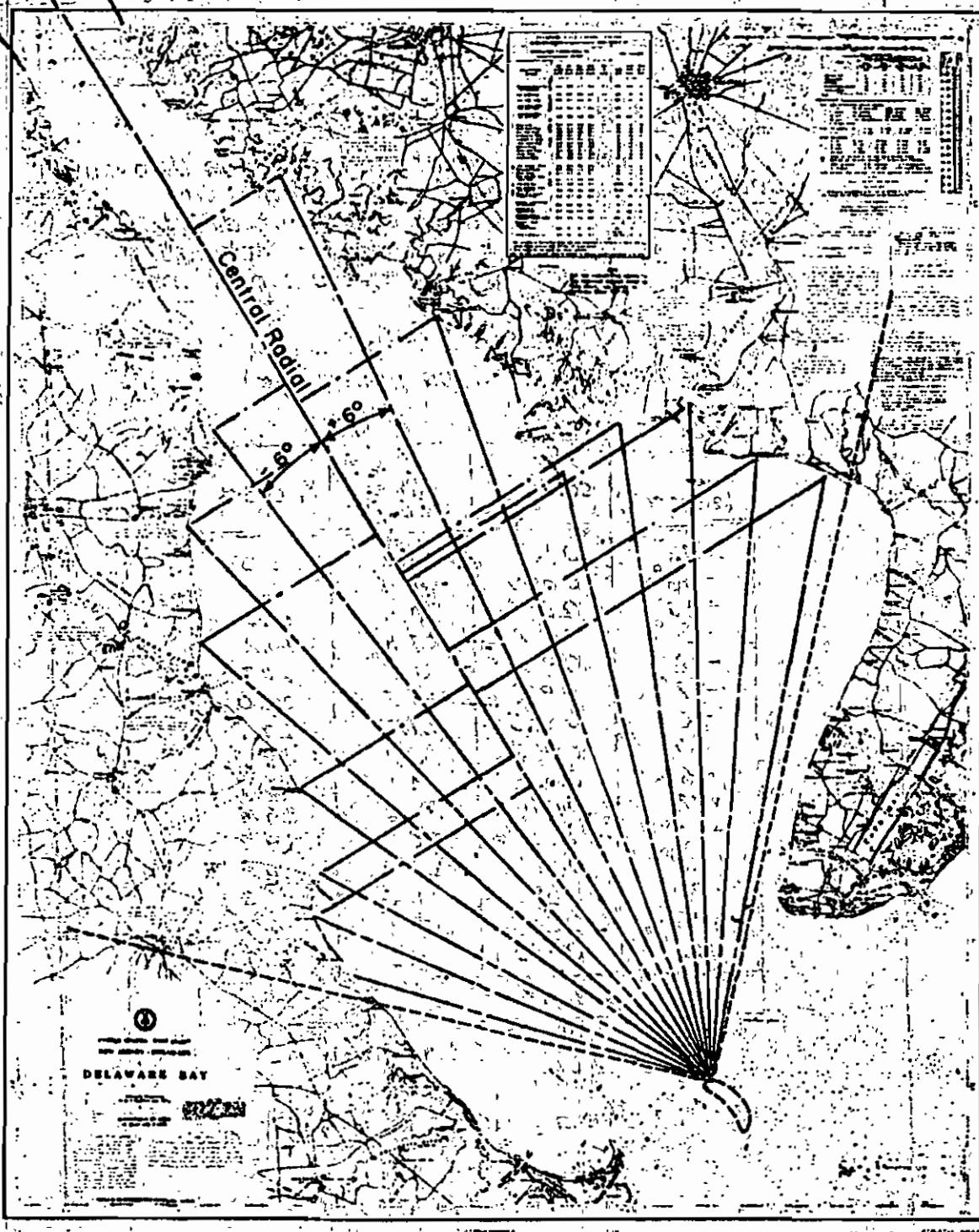


Figure 8-14. Calculation of Effective Fetch - Island Site at
Delaware Bay Entrance

, commune.

2. Déterminer l'efficacité du vent : c'est à dire si, cosinus de l'angle formé par le rayon central et le lit segment.
3. Déterminer l'efficacité de ce segment : elle est égale au produit des deux valeurs obtenues en 1 et en 2.
4. Déterminer l'efficacité totale de la zone d'étude (n de fois les segments) en faisant la somme des efficacités de chaque segment (ou unique rayon).
N.B. C'est aussi la somme de tous les produits obtenus en 3.
5. Faire la somme de toutes les valeurs absolues des cosinus de tous les segments.
6. Diviser la valeur trouvée en 4 par la valeur trouvée en 5.
7. Convertir ce rapport à l'échelle de la figure. Cette valeur rapportée à l'échelle est le facteur effectif que l'on cherche.

Pour mieux comprendre et prévoir les propriétés des vagues, il est nécessaire d'avoir une idée sur les caractéristiques du vent, comme par exemple, avoir les relations entre la vitesse du vent et sa durée.

c. Relations entre la vitesse du vent et sa durée.

Il s'agit de trouver une valeur approximative de l'intervalle de temps sur lequel, on établirait les valeurs moyennes des vitesses du vent de manière à obtenir le vent effectif, à la station d'étude. La valeur moyenne de l'intervalle de temps n'était pas critique dans la plupart des cas, - parce que les vitesses du vent observées et les directions étaient relativement constantes sur des périodes de plusieurs heures, durant les orages choisis - pour l'analyse. En d'autres termes, puisque pendant des heures, les valeurs mesurées ne variaient pas, il n'y avait plus d'inconvénient en ce qui concerne le temps minimal qu'il fallut

retenir pour fins de conception. Cette durée minimale était adoptée comme étant égale à 100 minutes.

Généralement, les vitesses sont mesurées à des stations se trouvant à la frontière du fetch, à une altitude de 7.5 m à 9 mètres au-dessus de l'eau. Ces valeurs de vitesses mesurées aux différentes stations ne donnent qu'une idée des vitesses du vent aux environs de la station, et ne peuvent donc être considérées comme les vitesses effectives qui produiraient les vagues que l'on observe dans le fetch. C'est ainsi que l'on est conduit à faire certains ajustements : à savoir :

- il faudrait déterminer les vitesses moyennes du vent au niveau de chaque station pour un intervalle de temps de durée équivalente à la durée minimale de 100 minutes.

- il faut aussi tenir compte du

pour que les villes du sud veulent en faire partie de la future Europe de l'Est, mais elles doivent faire face à une situation difficile. La Russie, qui a été le seul pays à se battre contre l'Allemagne, a été vaincue par l'Allemagne et doit maintenant faire face à une situation difficile. La Russie, qui a été vaincue par l'Allemagne, a été vaincue par l'Allemagne et doit maintenant faire face à une situation difficile. La Russie, qui a été vaincue par l'Allemagne, a été vaincue par l'Allemagne et doit maintenant faire face à une situation difficile.

flame (Vierre = U Land) et sur l'eau (Eau = Water) sont donnés ci-dessous en fonction de la valeur du fetch.

Fetch, en tam	0.8	1.6	3.2	6.4	9.6	12.9
Rapport $\frac{\text{Eau}}{\text{Vierre}}$	1.08	1.13	1.21	1.28	1.31	1.31

Table tiré de la page 112 Référence
WW2, Mai 1962.

d- Détermination de la période et de la hauteur de la vague significative.

Notations:

T_s = période de la vague significative

H_s = Hauteur de la vague significative

Il y a lieu de mentionner que ces termes sont fictifs; C'est pour raisons d'études que l'on a essayé d'uniformiser les méthodes de propriétés des vagues. C'est une vague fictive mais symbolique que l'on utilise pour faire la conception.

antennes

La période T_s de la vague significative est une valeur moyenne des périodes (secondes) d'un certain nombre de vagues choisies parmi les plus grandes (environ 10 à 15 vagues); il faut que la période d'une vague soit l'intervalle de temps en secondes entre deux vagues successives.

Quant à la hauteur H_s de cette vague fictive, en définition à l'heure donnée plus haute, il est inutile de la reprendre. La difficulté réside dans la détermination du nombre de vagues qui doivent contribuer à la détermination de H_s . En général, celui-ci est obtenue en divisant la longueur de l'intervalle modèle en secondes par la valeur de la période significative T_s . Ce quotient est ensuite divisé par trois (3) pour obtenir enfin le nombre de vagues à considérer dans la détermination de H_s .

Des équations complexes ont été établies pour la détermination de T_s et de H_s . Comme je l'ai mentionné plus haut, ces valeurs seront déterminées différemment, selon qu'il s'agisse d'eaux profondes ou peu profondes (shallow water).

Les tables qui permettent de retrouver les valeurs de H_s et T_s dépendamment des profondeurs sont reproduites sous formes d'annexes.

Ref : Pages 3.47 - 48 - 49 - à 53

du volume I de US Army C.E.R.C.

III^e Edition de 1971.

e- Détermination de la hauteur de la vague.

Pour une vague donnée, on peut déterminer sa hauteur, à partir de son équation d'onde. Cependant, d'autres théories ont été développées, pour déterminer cette hauteur, connaissant certains paramètres, comme la vitesse du vent V (en mph) le facteur D en

mille terrestre. Donc la hauteur de la vague, mesurée de la base, au sommet (crête) est donnée par les formules de Molitor (qui s'est basé sur des données par Stevenson). La formule n'utilise que du vent V (en mph) comme une variable et donne pour des valeurs de D compris dans des intervalles donnés.

On a pour $D \geq 20$ milles

$$h = 0.17 \sqrt{VD}$$

pour $D < 20$ milles

$$h = 0.17 \sqrt{VD} + 2.11 - \frac{1}{V} D^*$$

Une autre formule reliant la hauteur de la vague à sa longueur d'onde a été proposée par Molitor :

$$\frac{L}{h} = \frac{840}{V}$$

où L est la longueur d'onde de la vague en pied

D'autres formules empiriques furent proposées. Parmi celles-ci, on a les suivantes :

Formule de WOLF

$$h = (0.0335V - 0.28)\sqrt{D}$$

Formule de W. P. Steager

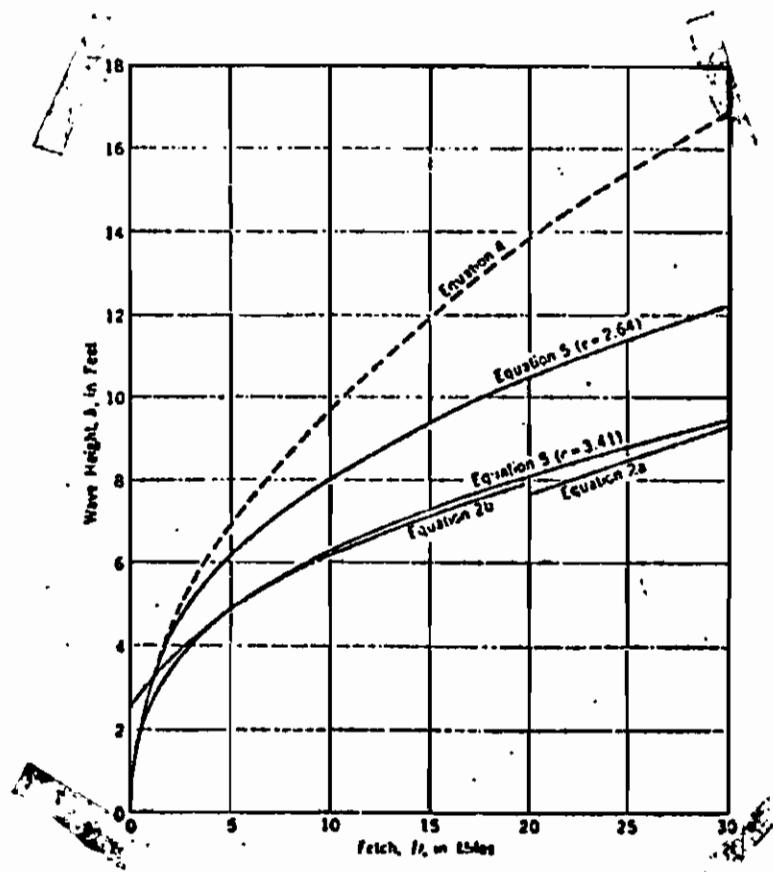
$$h = \frac{1}{C} D^{0.37} V^{0.48}$$

Toutes ces formules sont tirées du Journal American Society of Civil Engineering (Page 848)

* Dans cette formule, j'ai changé 2.5 en 2.11 = $\sqrt{20}$ pour que l'on ait une continuité pour les deux équations.

En outre il est constaté que si l'on conserve la valeur de 2.5 dans l'équation pour $D = 39$ milles, on obtientrait la même valeur de h , ce qui est invraisemblable.

Sur la page suivante on va reproduire une figure (page 849 de la même référence) qui permet d'établir une comparaison entre les trois équations.



Comparaison entre les 3 équations

Equation 4 = Formule de WOLF

Equation 5 = Formule de W.P. Creager

Equation 2a et 2b Formule de Molitor

pour $D > 20$ miles
et pour $D < 20$ miles

Même si la formule de Holitor reste la plus employée, il y a lieu de préciser que d'après les expériences, elle n'a pas toujours fourni des résultats fiables concernant les vagues critiques, ces derniers ne se sont produits où la hauteur d'eau a augmenté, dépasse celle donnée par l'équation. Donc les valeurs données par l'équation ne sont qu'approximatives, et à son jugement de l'utilisateur de ces erreurs doit intervenir.

On stade où nous sommes, hors de tous les renseignements concernant la vague, notre préoccupation est d'évaluer la force d'impact d'une telle vague sur un obstacle. Mais auparavant, citons une conclusion à laquelle aboutit abrégé le capitaine GAILLARD, laquelle a été admise par Holitor, dans ses recherches. Cette conclusion postule que :

“ Une masse d'eau animée d'une certaine vitesse et projetée sur une surface plu-

immergée, d'aire nettement plus petite que la section de l'air massé s'écoule, ne peut produire une pression plus grande que celle que l'on obtiendrait par l'entièrement purifiant d'un courant, à la même vitesse sur une surface plane submergée d'une égale et semblable à la première." Cela veut dire que la force de pression qu'une vague exerce sur une structure immergée (un barrage par exemple) peut être supérieure à celle qu'un courant ayant une vitesse égale à celle des particules d'eau de la tête vague exerce sur la même structure. Ce postulat permet donc d'établir à partir de ce moment l'équivalence entre l'effet d'une vague de vitesse donnée et l'effet d'un courant animé de la même vitesse. Le calcul ou l'évaluation de ce genre d'impact d'une vague marine initiale, et des lors on ne parlera que de vitesse de courant.

2^e, la place de vitesse du vague. Une deduction logique suit, démontrant que l'on doit nécessairement utiliser les renseignements obtenus sur la vague (comme sa hauteur que l'on vient de calculer et sa longueur d'onde L) pour trouver la vitesse équivalente du courant, laquelle sera utilisée pour la conception des systèmes de protection, puisque l'on ne se soucie plus de calculer la force d'impact de la vague. Heureusement, c'est ce qui va se faire, comme nous le verrons.

Pour convaincre les ingénieurs de la Tennessee Valley Authority, connaissant la formule suivante pour le calcul de la vitesse équivalente du courant, en fonction de h (hauteur de la vague), L (longueur d'onde), et d'autres coefficients constants. Ces formules sont

Cette formule est

$$V = \left(3.25c + \frac{11.35}{L} hu \right) \cdot \sqrt[4]{hL}$$

où V = vitesse du courant en pied par seconde

les coefficients c et α sont donnés dans la figure ci-dessous en fonction du rapport $\frac{h}{L}$ (hauteur de la vague sur longueur d'onde).

Figure tirée de la page 850 du journal de American Society of Civil Engineers.

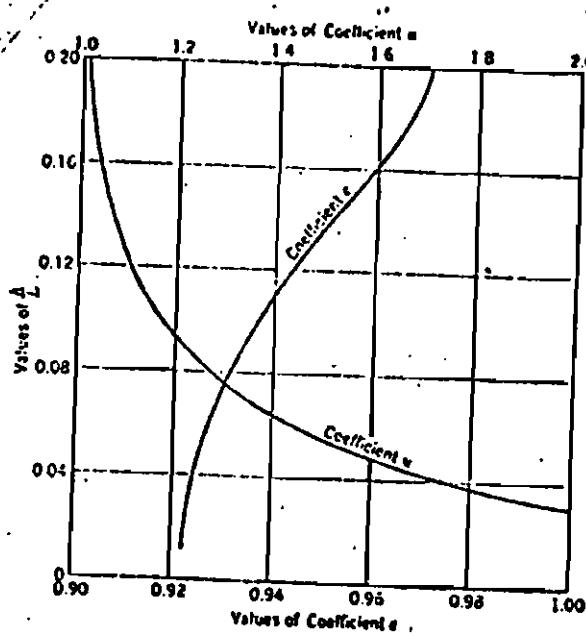


FIG. 2--EQUIVALENT CURRENT VELOCITY OF WAVE VALUES OF COEFFICIENTS α AND c IN EQUATION 6

Cependant, lorsque le tableau est soumis à la fois de la vague et à un courant, la vitesse effective est la somme de celle du courant et de celle donnée par l'équation de T.V.A.

Application de la théorie de l'action de la vague
à la conception de la protection des
Talsus.

La fonction essentielle d'un système de protection des talus est de résister à la dissipation de l'énergie de la vague. Des systèmes les plus connus sont :

- un piquet direct
- un piquet parallèlement.

La conception de tels systèmes se basent sur la mesure du réservoir et sur l'expérience vécue. C'est donc dire que l'empirisme prime. Ainsi lorsqu'on a peu d'informations sur le comportement d'un piquet face à l'action de la vague, la quantité de piquets nécessaires n'est plus déterminée d'une façon précise; dès lors le type de piquet à employer ne se justifie plus.

D'ailleurs Mr Ishbashi, dans ses expériences se proposait de déterminer "la capacité d'une pique" (prise individuellement) située

sur la pente aval du barrage, à résister au déplacement dû à une force hydraulique suite à un débordement, ou à la percolation de l'eau à travers le corps du barrage. Ishbashi, dans ses recherches, a abouti à des conclusions qui ont par la suite été confirmées par des études faites en France. Il a abouti aux formules suivantes qui permettent de déterminer le diamètre convenable de la pierre de pente en fonction de la vitesse du courant dont nous avons donné l'équation plus haut.

$$d = \frac{v^2}{yz^2}$$

v = vitesse du courant, m/sec

d = diamètre de la pierre (forme sphérique)

y = constante qui dépend du talus

z = constante qui dépend du poids

spécifique des pierres utilisées; et

$$z = \left[2g \frac{s-w}{w} \right]^{1/2}$$

g = accélération de la pesanteur

S = poids de pierres remplissant un cube de un pied d'arête

W = poids d'eau remplissant un cube d'un pied d'arête

Quant aux valeurs de γ en fonctions des pentes

$$\gamma = 0.86 \text{ pour une pente de } 1:1$$

$$\gamma = 1.20 \text{ pour une pente de } 1:12$$

Pour les autres valeurs de pentes, l'interpolation linéaire est permise.

Donc il est constaté que la détermination de la hauteur de la vague à avec les équations que j'ai données suffit pour déterminer d'abord la vitesse du courant équivalent à la vague, ensuite une dimension adéquate du mur lorsque tel système de protection est nécessaire.

Notons que les formules d'Ishbashi sont utilisées non pas pour servir de réponse finale au problème complexe de la protection des talus mais parce qu'elles (les formules) semblent

Flight miles	Volt	Hours of flight	Longueur de dionde (pi)	la Vague de courant	mph	Wind	Wavelength
13.4	50	2.70	45.4	0.659	0.122	A.45	13.4
13.4	75	2.97	33.2	0.685	C. 934	L.21	13.4
14.3	50	3.15	58.0	0.659	0.924	A.45	14.3
14.3	75	3.57	40.0	0.685	0.934	F.21	14.3
15.4	100	3.93	33.0	0.710	0.943	F.11	15.4
15.4	50	3.70	62.2	0.659	0.924	A.45	15.4
15.5	75	4.30	48.1	0.685	0.934	E.21	15.5
15.5	100	4.81	40.3	0.710	0.943	F.11	15.5
16.2	50	4.52	76.0	0.659	0.924	A.45	16.2
16.2	75	5.28	60.3	0.685	0.934	E.21	16.2
16.4	100	6.00	51.1	0.710	0.943	F.11	16.4
16.4	50	5.20	87.3	0.659	0.924	A.45	16.4
17.1	75	6.23	70.0	0.685	0.934	F.21	17.1
17.1	100	7.12	59.8	0.710	0.943	E.11	17.1
17.4	50	5.73	93.2	0.659	0.924	A.45	17.4
17.4	75	6.97	78.1	0.685	0.934	F.21	17.4
18.4	100	7.97	67.2	0.710	0.943	E.11	18.4
19.4	50	7.50	97.2	0.659	0.924	A.45	19.4
19.4	75	8.75	78.1	0.685	0.934	F.21	19.4
20.0	100	9.50	67.2	0.710	0.943	E.11	20.0
20.0	50	8.00	93.2	0.659	0.924	A.45	20.0
20.5	75	9.75	78.1	0.685	0.934	F.21	20.5
22.0	100	10.00	67.2	0.710	0.943	E.11	22.0

officii signaturi id sic videt in probatime
a hinc dilutur, non enim utrum utroque
de fabreac est la pax 852 de la mea
noscitur.

Protection d'une pente en pierre déversé.

La résistance du pare au déplacement dépend de 4 facteurs :

- le poids, ou la dimension de la pierre
- l'épaisseur de la couche de pierre
- la partie du remblai sur lequel repose le pare
- la stabilité et l'efficacité du filtre sur lequel repose la couche de pierre.

Les 3 premiers facteurs peuvent être exprimés en fonction des forces produites par les vagues, comme nous venons de le voir (théorie de Ishibashi). Quant au filtre, la théorie que je vais exposer tout à l'heure consacrera une partie à des considérations générales là-dessus.

La théorie développée par Ishibashi permet de déterminer les valeurs théoriques des poids et des dimensions de la pierre adéquate pour le pare. Une reproduction des figures 3. 4. 5 (page 855-856) de la revue American

Society of Civil Engineers retrace toutes les étapes qui permettent d'aboutir à la dimension adéquate de la pierre.

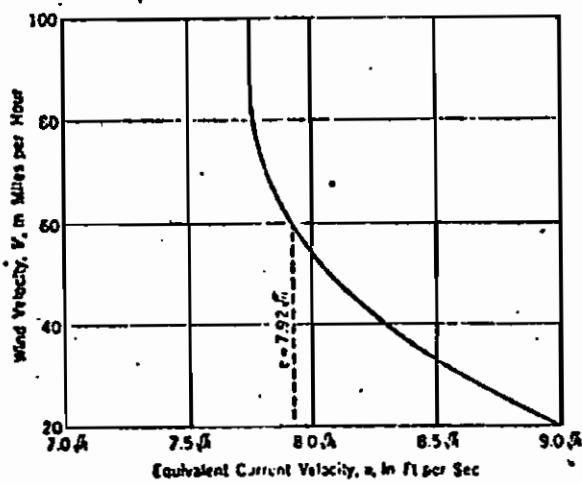


FIG. 3.—EQUIVALENT WAVE VELOCITY AS A FUNCTION OF WAVE HEIGHT FOR ANY CIVIL WIND VELOCITY

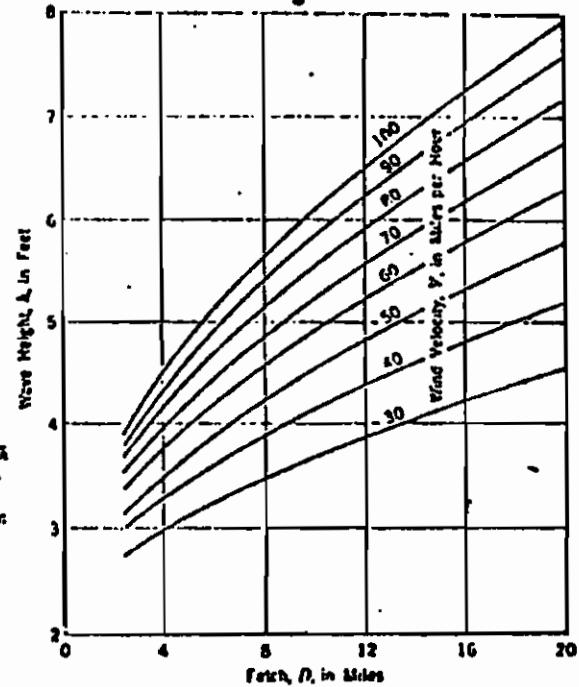


FIG. 4.—WAVE HEIGHTS FOR VARIOUS CONDITIONS OF WIND VELOCITY AND FETUS (Eq. 28)

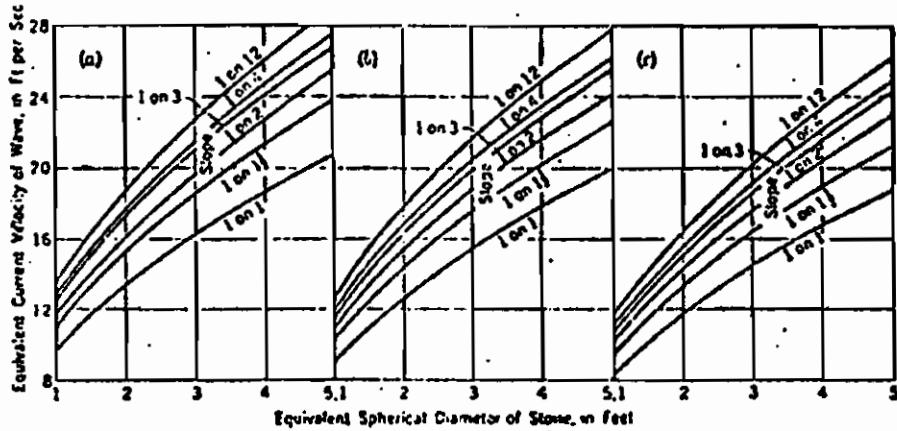


FIG. 5.—SIZE OF STONE THAT WILL ILLIST DISPLACEMENT FOR VARIOUS VELOCITIES AND SLOPES FOR STONE DENSITY OF:

- (a) 175 lb per Cu Ft
- (b) 163 lb per Cu Ft
- (c) 155 lb per Cu Ft

Une autre théorie - sur la conception qui peut devenir à être exercée ; c'est celle que je vais exposer dans les pages qui suivent.

Rappelons au paravant que les facteurs fondamentaux dont on a besoin pour concevoir un tel système sont, le poids ou la dimension de la pente, l'épaisseur adéquate de la couche de protection. Cependant on doit tenir compte de certaines considérations comme suit:

- Lorsqu'on a des pentes de vallées comprises entre 1:2 et 1:4, les critères suivants doivent être respectés.

Hauteur max de la vague (m)	Dimension moyenne de la roche (m)	Dimension Maximale Poids kg	Epaisseur de la couche (m)
0 - 0.31	0.20	45.35	0.31
0.31 - 0.61	0.25	90.10	0.58
0.61 - 1.22	0.31	266.15	0.46
1.22 - 1.83	0.38	680.25	0.61
1.83 - 2.44	0.46	1133.75	0.16
2.44 - 3.05	0.61	1814.00	0.91

Ce tableau permet de déterminer la dimension moyenne de la pierre, sa taille maximale et l'épaisseur de la couche de protection (ici la couche de pierre devrera) une fois que l'on a obtenu une situation de vague. Ce premier critère est donc un critère qui est lié à l'action de la vague.

- La pierre de pare doit présenter la granulométrie suivante:

La dimension maximale doit au moins être égale à 1.5 fois la dimension moyenne (D₅₀) de la pierre.

La dimension minimale qui peut remplir les vides est le 2.54 cm (1 poce).

- Etendue de la zone de protection.

La couche protectrice de pierre doit s'étendre jusqu'à au moins 2.4 m (8 pieds) au dessous du plus bas niveau des basses eaux.

- Pour pouvoir résister aux accès climatiques le roc doit être dur et dense (la densité

minimale acceptable, est de 2.00.

- Quant au filtre (élément qui se trouve entre la couche protectrice du pare et le remblai en terre) il doit répondre aux normes suivantes.

hauteur max de la vague (m)	D ₈₅ du filtre (taille minimale) (cm)
0 - 1.22	2.54 - 3.81
1.22 - 3.05	3.81 - 5.38

Ce tableau permet, en fonction de certaines hauteurs de la vague, de vérifier si les éléments constitutifs du filtre présentent une granulométrie convenable. D₈₅ s'obtient sur une courbe granulométrique. C'est le diamètre pour lequel 85% des grains traversent le tamis.

Cependant, il n'est pas nécessaire de placer un filtre lorsque le remblai a ses éléments constitutifs, dont la granulométrie répond aux mêmes normes que celles données

ci-dessus (ce n'est le moment, le remblai joue en même temps le rôle de filtre). Ainsi, on pourrait se passer de filtre si le remblai (sous-jacent) est constitué de matériaux argileux plastiques ayant une limite de liquidité supérieure à 30. Dans le cas de matériaux non-plastiques, où il y a possibilité d'infiltration au sens inverse lorsque le niveau de l'eau dans le réservoir - varie, il y a nécessité d'utiliser deux filtres. Donc, on vient de voir que l'utilisation du filtre est conditionnée - par la constitution du remblai sous-jacent. lorsque le remblai joue le rôle du filtre, il s'avère inutile de placer un coussin filtrant, sinon, il faudrait voir s'il y a possibilité d'infiltration, et dans un tel cas, il faut renforcer le filtre.

- En fonction de la hauteur de la vague, la couche doit avoir les épaisseurs minimales suivantes.

hauteur max de la vague (m)	épaisseur du filtre (cm)
0 - 1.22	15.24
1.22 - 2.44	22.86
2.44 - 3.66	30.48

Lorsqu'on utilise deux couches de filtre, l'épaisseur minimale est de 15.24 cm (6 pouces).

Des formules empiriques ont été établies pour déterminer le poids de la pierre en fonction de certains paramètres comme le poids spécifique, la hauteur de conception de la vague, l'angle de talus.

Donnons la Formule de HUDSON

$$W_r = \frac{\gamma_r H^3}{k_D (S_r - 1)^3 \cot \alpha}$$

Référence de la formule :

Commission Internationale de Grands Barrages

Q42 R13 (Madrid 1973).

W_r = poids de la pierre

γ_r = poids spécifique de la pierre

S_r = densité de la pierre par rapport
à l'eau ($= \frac{\gamma_r}{\gamma_w}$)

H = hauteur de conception de la vague
(fonction de la hauteur H_s)

α = angle du talus, mesuré à partir
de l'horizontale).

K_D = coefficient déterminé expérimental-
lement, correspondant à la hauteur
de conception de la vague.

La formule que l'on vient d'établir s'applique
pour les agrégats entrant dans la constitution
des brise-lames. Dans le cas du béton
deversé, le comportement des pierres de
carrière est totalement différent face
à l'action de la vague. C'est pourquoi la

même formule va être rencontrée avec des modifications sur l'exposant de H_D (Hauteur de conception) et aussi sur le coefficient k_R , qui devient k_{RR} . Il vient donc

$$W_{50} = \frac{\gamma_r H_D^n}{k_{RR} (\gamma_r - 1)^3 \cot \alpha}$$

W_{50} = poids moyen de la pierre (lire)

γ_r = densité du roc (lire par pied cube)

H_D = Hauteur de conception de la rugue

n = exposant de H_D qui varie de 2 à 3

k_{RR} = coefficient pour pierre qui varie généralement de 1.8 à 3.5

S_r = densité du roc par rapport à l'eau

α = angle du talus.

La variation de W_{50} est très sensible aux variations de n l'exposant et de k_{RR} , le coefficient de pierre, et leur choix dépendra du degré de conservatisme que veut atteindre celui qui fait la conception. Ci après, les valeurs prises par W_{50}

en fonction de l'exposant n , du coefficient k_{RR} , et de la hauteur de conception de la vague.

hauteur de la vague en m	0.61 m	1.22	2.44
n	k_{RR}		
2.	1.82	13.6	52.6
2.5	3.5	10.4	54.9
2.6	3.2	11.8	69.9
2.7	3.2	12.2	78.9
3.0	5.5	44.5	69.4

On remarquera l'importance du poids, avec la hauteur de la vague, ce qui est prévisible car plus la pâine est ronde, plus elle a une grande capacité de résistance à l'action de la vague.

N.B. Les valeurs consignées au tableau ci-dessus ont été calculées avec

$$S = 2.60 \quad \delta_r = 162.24 \text{ livres par pied cube}$$

et $\cot\alpha = 3$.

Une autre formule suggérée par Battanien indiquant la hauteur de conception de la vague, la longueur d'onde, la pente du talus, la profondeur de l'eau, et deux coefficients empiriques permet de calculer W_{50} : on a cette formule:

$$0.388 W_{50}^{3/8} (\cot \alpha)^{3/5} = \frac{H}{\tanh(\frac{2\pi d}{L})^a}$$

dans laquelle

W_{50} est le poids moyen de la vague dont on vient de parler

H = Hauteur de conception de la vague

L = longueur d'onde de la vague

d = profondeur de l'eau à partir de la base de la pente

α = angle du talus

les valeurs des coefficients empiriques a et b sont données en fonction de $\cot \alpha$:

$$\cot \alpha = 10 \quad a = 1/3 \quad b = 1$$

$$\cot \alpha = 7 \quad a = 1/3 \quad b = 1$$

$$\cot \alpha = 5 \quad a = 1/3 \quad b = 1$$

$$\cot \alpha = 3 \quad a = 1/5 \quad b = 0.15$$

$$\cot \alpha = 2 \quad a = 1/5 \quad b = 0.15$$

En outre, la pierre utilisée pour le pare doit avoir une granulométrie telle que :

- le poids de la dimension maximale soit environ égal à quelque fois le poids moyen W_{50} que nous venons de déterminer. En d'autres termes, sur la courbe granulométrique des matériaux susceptibles d'être utilisés, les grains de dimension maximale doivent être tel que leur poids ne dépasse pas la limite de $4 \times W_{50}$. C qui se traduit par la relation

$$W_{max} = 4 W_{50}$$

- Tandis que les grains de dimension minimale ne doivent pas avoir un poids en dessous du quart de W_{50} : la relation étant

$$W_{min} = \frac{1}{4} W_{50}$$

Cependant les facteurs $\frac{1}{4}$ et 4 utilisés dans les relations ci-dessus ne sont pas constants, ils dépendent du type d'exposition aux vagues; par exemple on peut rencontrer

des formules comme

$$W_{\max} = 3.0 W_{50}$$

$$W_{\max} = 3. W_{50}$$

$$W_{\min} = 0.222 W_{50}$$

$$W_{\min} = 0.25 W_{50}$$

la dimension nominale de la couche est déterminée en supposant que les fragments (de la couche) ont un volume compris entre celui d'une sphère, et d'un cube, soit :

$$\frac{3}{4} D^3 = \frac{W}{T_r}$$

D étant la dimension nominale

Epaisseur de la couche de pente:

On avait vu que cette épaisseur était au moins égale à $1.5 D_{50}$. Une autre approche consiste à poser que cette épaisseur est au moins égale à la racine cubique de la dimension des W_{\max} de manière à éviter que les plus grosses pierres soient saillantes. Ainsi l'épaisseur de la couche de pente est donnée par la relation

$$t = \left[\frac{W_{\max}}{T_r} \right]^{1/3}$$

Etendue de la zone de protection

la base de la structure est particulièrement vulnérable à l'attaque des vagues au cours du premier rempissage d'un réservoir; la nappe montante peut miner la couche de base et causer un ravinement et la rupture, si le niveau du réservoir diminue constant au niveau de la base du pente pendant un temps prolongé. Pour pallier ce phénomène, on a décidé que la paroi (ou plus exactement la couche protectrice de la paroi) devra s'étendre de la crête du remblai jusqu'à une certaine profondeur, au moins au niveau d'opération minimum. La profondeur est généralement égale à 2.5m ou 3.0m.

A ce stade, on a énoncé la théorie portant la protection d'une pente en pente diverse, mais il est à signaler que quant à l'action de la vague, on a supposé que ces vagues attaquaient perpendiculairement la surface, ce qui n'est pas toujours le cas, car il peut

arriver que la vague attaque obliquement la face de la structure ; c'est le cas le plus dangereux. Dans cet impact oblique, la vague a le plus grand effet de destruction parce qu'elle est omniprésente et aussi lorsque descend sur les murs, ou cette vague) crée des pressions très imprédictives. Il faut donc dans la conception, prévoir le cas des phénomènes. ainsi, toujours dans le cas du perle déversé, lorsque l'on a un emballage très perméable, la capacité requise pour les effets des vagues obliques est obtenue en augmentant de 20 à 25% le poids de la pierre déversée, pour les vagues frontales. Ce poids étant calculé par la formule générale que je viens de poser. Bien que l'expérience ait prouvé que le perle déversé est le système le plus utilisé, il reste à mentionner que certaines défaillances peuvent survenir à cause des phénomènes que je vais énumérer ci-

~~avec leurs causes
de choses~~

deffors.

D'abord la ségrégation des matériaux durant la mise en place : la ségrégation, des plus petites pierres laisserait des espaces à travers lesquels, la couche sous jacente pourraient être délavée.

Ensuite, il y a le phénomène de ravinement qui peut avoir lieu lorsque la profondeur au dessous du niveau d'opération minimum n'est pas suffisante.

Une conception erronée des caractéristiques de la vague entraînera des défaillances dans le comportement de la structure en cas d'attaque sévère de la vague.

Enfin, il faut éviter d'avoir une pierre de mauvaise qualité, qui ne soit capable de résister assez longtemps à l'exposition aux aléas climatiques et aux vagues.

La résistance de la pierre face aux altérations climatiques, est un phénomène primordial.

PROTECTION DE LA PENTE AVAL

Lorsque la couche protectrice est constituée de matériaux fins, facilement érodables, la protection du talus contre l'érosion due soit au vent soit au ruissellement durant les pluies devient une nécessité. Dans les climats humides, cette érosion est causée par le ruissellement des eaux de pluie, tandis que, dans les climats arides, c'est plutôt l'érosion du vent, enfin dans les régions tempérées, l'action du gel amélioré la surface superficielle et la rend plus instable. Toutefois, il arrive qu'un débordement d'eau au delà de la crête puisse croquer la pente. D'autre part les ravinements qui se produisent par enfoncements peuvent provoquer une érosion corique, ces ravinements s'aggravent jusqu'à atteindre certaines portions dénudées. Cependant il faut signaler que l'érosion n'a jamais mis en cause la stabilité générale du village (on le fait

digue). lorsque ces deux phénomènes surviennent (c'est à dire réfection du talus modifiée d'une part et stabilisation de la structure d'autre part) d'énormes frais sont imputés. Ainsi, la protection du talus contre l'érosion doit être sérieusement étudiée.

Lorsqu'on place une couche d'un matériau quelconque ayant à protéger le talus contre l'érosion, il faudrait surtout éviter que l'eau de ruissellement puisse se concentrer à un endroit quelconque de cette surface protectrice.

Concernant les systèmes de protection, le plus économique consiste de favoriser la poussée d'une végétation herbacée sur la surface à protéger. lorsque le milieu n'est pas favorable à la poussée d'une végétation, on pourrait opter pour un perré, ou du gravier grossier. Dans la plupart des cas on a utilisé du sable et du gravier avec des grains ayant un diamètre maximal de 8 cm environ (3 pouces). S'il arrive que

l'on fait une couche imperméable au dessous de la couche de graviers, cette couche ne risque pas d'insister plus à travers le sol, mais renverra sur le sous-sol l'infiltration de la couche de graviers; et si cette couche n'est pas assez épaisse ou perméable, on pourra laisser avec une certaine séparation au dessus, permettant l'infiltration à la base de la même couche (couche de graviers).

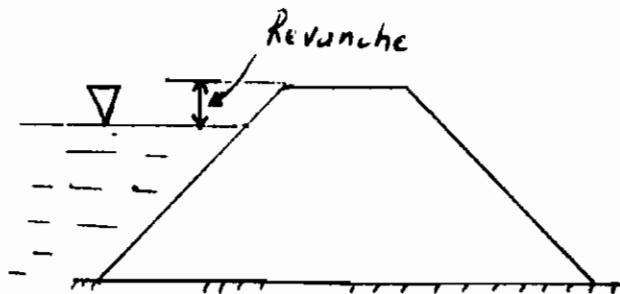
Dans le cas de végétation herbacée dont je parlais plus haut, on pourrait épandre des engrangis pour favoriser sa poussée, ou étaler une couche de sol arable. Pour retenir les racines de la végétation, on utilisera du sable fin. L'inconvénient d'utiliser le sol arable est qu'il contient des graines herbicides. Il est fortement déconseillé d'avoir une végétation assez haute, car, dans ce cas, les petites herbes qui jouent le rôle de maintien de la pente sont très vite tuées. En plus, ces hautes herbes, ne permettent pas

d'inspecter l'état des talus.

Donc pour la protection des pentes arides,
les systèmes les plus fréquemment utilisés
sont le pinède ou les genêts, ou bien
la végétation herbacée.

CALCUL DE LA REVANCHE

Définition:



, La revanche est donc la distance verticale entre la crête du barrage et un niveau bien défini de l'eau dans le réservoir. Généralement, ce niveau est celui des hautes eaux (niveau maximum).

Considérations fondamentales:

La fonction d'une revanche est de prévenir les débordements au dessus de la crête du barrage, suite aux réhaussements du niveau du réservoir causés soit par les crues, soit par les vagues générées par les vents. Ce débordement peut causer des dommages sur la pente aval. Et les frais qui pourraient impliquer pour une éventuelle réfection sont énormes. C'est pourquoi une étude judicieuse des facteurs intervenant dans la conception de la revanche s'avère indispensable.

Critères de conception.

La conception repose : . . . sur l'élevation due aux vents (ou la hauteur dédiée par les vents) la hauteur et le déplacement de la vague qui sont toutes fonction de la vitesse du vent. La remanche sera obtenue en faisant la somme des trois termes suivants:

- la surreévation du plan d'eau due au vent
 - la hauteur de la vague de dimensionnement H_d
 - la hauteur de déplacement de la vague.
- Fort de ces renseignements, je vous donnerai la procédure qui permet de trouver chacun de ces 3 termes.
- Surreévation du plan d'eau due au vent
Le calcul de ce terme a déjà été exposé; il s'agit de l'utilisation de la formule hollandaise

$$S = \frac{V^2 F}{1400 D}$$

S = surreévation cherchée

Hauteur de la vague de Dimensionnement.

Cet item a été traité plus haut. Il suffit d'avoir la hauteur de la vague significative qui elle aussi est donnée par la relation suivante :

$$\frac{1}{\sqrt{2}} g H_s = 0.0026 \times \frac{1}{\sqrt{2}} g F$$

Cette formule est développée pour les conditions d'eau profonde ; c'est à dire des conditions dans lesquelles les profondeurs dépassent le tiers (quelquefois on peut aller jusqu'à la moitié) de la longueur d'onde de la vague.

Une fois obtenue la hauteur significative H_s , il suffit de la multiplier par un coefficient égal à 1.25 pour obtenir la hauteur de la vague de dimensionnement H_d .

Soit

$$H_d = 1.25 H_s$$

Une solution graphique est produite à la page suivante : (graphique tiré de la page 139 du Handbook of Civil Engineering.)

76.1

Une solution graphique de cette équation est reproduite ci-dessus (en page 139 du Handbook of Civil Engineering).

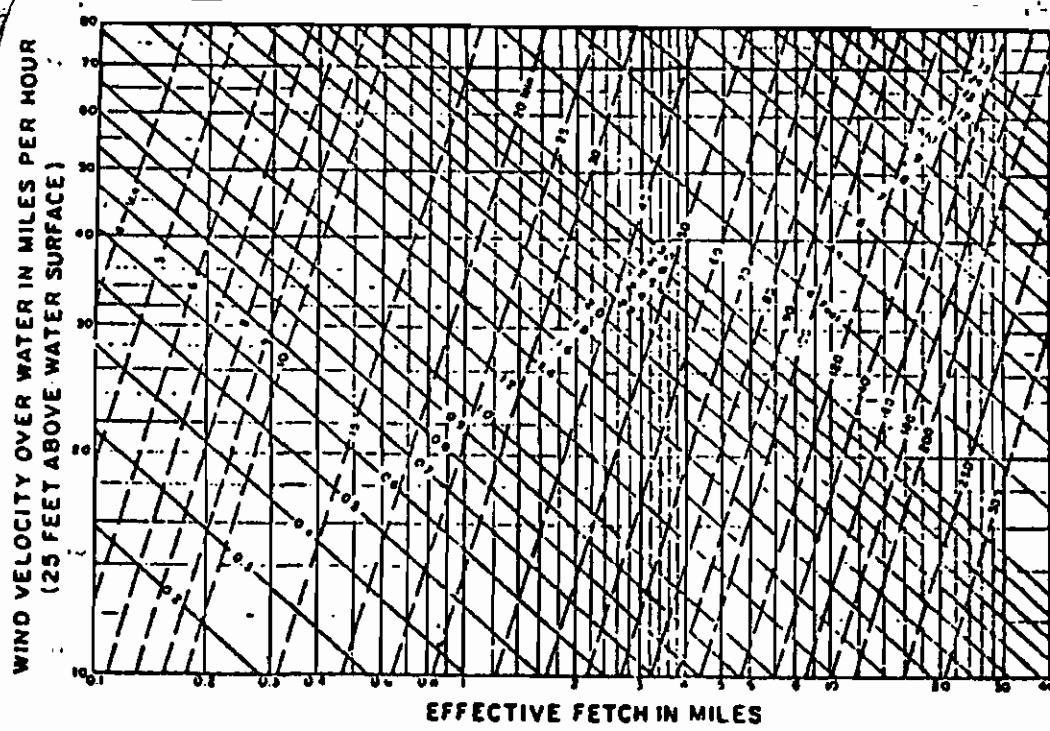


Figure 2-24. Relation between significant wave heights and minimum wind durations. (Corps of Engineers Dept. of the Army)

Hauteur de déferlement de la vague.

En eaux profondes, lors, d'une vague pour laquelle il n'y a pas de modifications majeures du point de vue caractéristique, rencontrée à la base d'un vaste, et se répète dans un premier temps, puis s'agit d'une hauteur qui dépend de la pente du talus, de la perméabilité et de la rugosité du vaste et de la continuité de la vague. La hauteur de déferlement sera la hauteur initiale résultant de la différence entre la hauteur maximale d'élévation et la hauteur d'eau à la base du talus, en tenant compte action de la vague.

Dépendamment des facteurs, je vais donner la marche à suivre pour trouver la hauteur de déferlement de la vague.

hauteur de déferlement sur les talus en enrochement
Une simple reproduction de la fig. 2.27 de la
page 142 du handbook of civil engineering
suffit pour expliquer la manière de trouver R

7.1

Explication des variables utilisées dans la figure:

H_0 = profondeur de l'eau en eaux profondes

L_0 = longueur d'onde en eaux profondes
 $= 5.12 T^2$

R = hauteur de déferlement

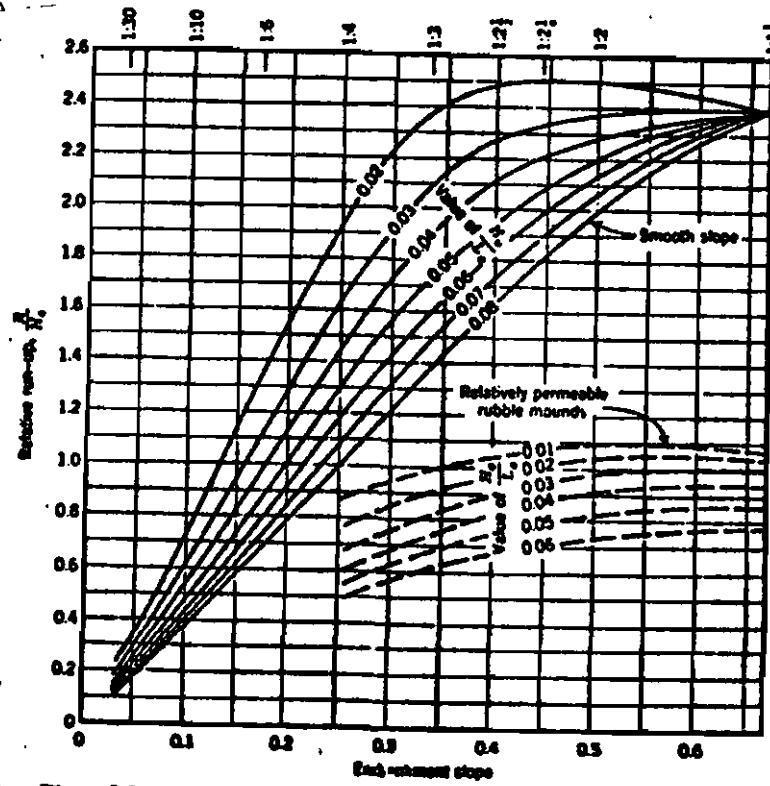


Figure 2-27. Wave run-up ratios versus wave steepness and embankment slopes. (Corps of Engineers, Dept. of the Army).

Déformement pour les schistes en eaux profondes:

jusqu'à ce que la vague se brise. Mais, lorsque une vague traverse une zone peu profonde, le déferlement reste le même que dans une zone en eaux profondes pourvu que cette vague ne se brise pas avant d'atteindre la structure, puis, sa son énergie est conservée. Ici, on affirmera donc que le déferlement est obtenu de la même façon qu'il n'y ait d'eau profonde.

En résumé, la hauteur du déferlement sera égale soit à la valeur très voisine qui sera reproduite plus haut lorsque l'on fait une telle profondeur ou de temps un mouvement, soit égale à la hauteur de la vague H_s , affectée d'un coefficient $\frac{R}{H_0}$, obtenu de la même manière.

La revanche à ce sujet peut être calculée de la manière énoncée plus haut, à savoir, à l'aide de la vitesse du vent, du fletch effectif, de la profondeur moyenne du réservoir, on calcule la variation due au vent S , la hauteur de composition de la vague H_0 (en fonction de H_s), puis enfin les

hautem, de déclencheur de la crise.

A ce stade, se termine cette ébauche pour les systèmes de protection; il reste de épouser les données climatiques, hydrologiques pour l'application au barrage de DIANT.

APPLICATION AU
BARRAGE DE
DIANKI

APPLICATION AU BARRAGE DE DIANKI

A ce sujet, une visite a été effectuée en Casamance, précisément à Dianki, avec les services offerts par un membre de la SOTIVAC. Celui-ci nous a fourni tous les renseignements qui pouvaient nous servir pour la rédaction du rapport. Il s'en empressa vivement. Quant au recueil de données, le document de Louis Berger intitulé "Programme de développement de la vallée de Baïla en Casamance. Rapport Intérimaire Volsme I et II Mars 1980" a été très précieux.

Application:

Le point nodal de la conception des systèmes de protection des pentes est l'action de la vague. A DIANKI, l'action de la vague est négligeable pour les raisons suivantes.

La digue de DIANKI se trouve dans une vallée d'un marigot, dans le lit mineur de celui-ci (en réalité, la profondeur de l'eau dépasse rarement

les 50 cm), ce qui fait que la vague se trouve hors de portée d'une action nivale, si la vague, où même si cette dernière existe, son action serait négligeable au point de vue pouvoir de destruction. L'action de la vague étant fonction de l'intensité du vent et de sa durée, les vents dominants auront, par conséquent leur effet négligeable. Là je pose en termes clairs que les systèmes de protection que je viens d'étudier ne peuvent s'appliquer au barrage de DIANKI étant donné que toute l'étude des systèmes de protection à l'entrée du barrage revient autour de l'action de la vague qui, comme vous venez de le voir n'a aucun effet. Les systèmes de protection qu'il faudrait reconstruire pour DIANKI sont soit favoriser la poussée d'une bonne végétation herbeuse sur le talus, soit procéder à un compactage adéquat des matériaux locaux (matériaux argileux).

CONCLUSION

des études sur les systèmes de protection sont rares. Le coût de la protection représente une portion substantielle du coût total, l'option pour un système quelconque doit faire l'objet d'une étude judicieuse basée sur l'influence des facteurs locaux (conditions climatiques, géologiques, disponibilité des matériaux). La survie de l'ouvrage que l'on protège est menacée lorsque le système de protection est impuissant face à ces facteurs. En outre, étant donné que toute la théorie et la base des applications de ces systèmes est fondée sur des relations empiriques, l'intuition doit aussi avoir une grande place dans ces outils qui guident l'ingénieur dans son choix. En ce qui concerne leur application, ces techniques ont été couronnées de succès dans beaucoup d'ouvrages en Europe, aux U.S.A. Il n'y a donc aucune restriction dans leur application lorsque celle-ci se fait sentir; je veux parler des structures soumises à une action sévère de la vague.

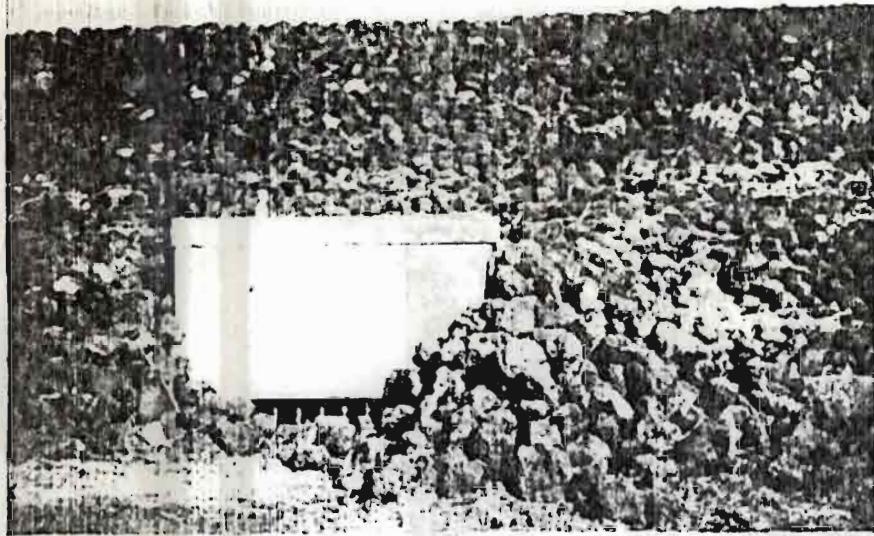
BIBLIOGRAPHIE

84

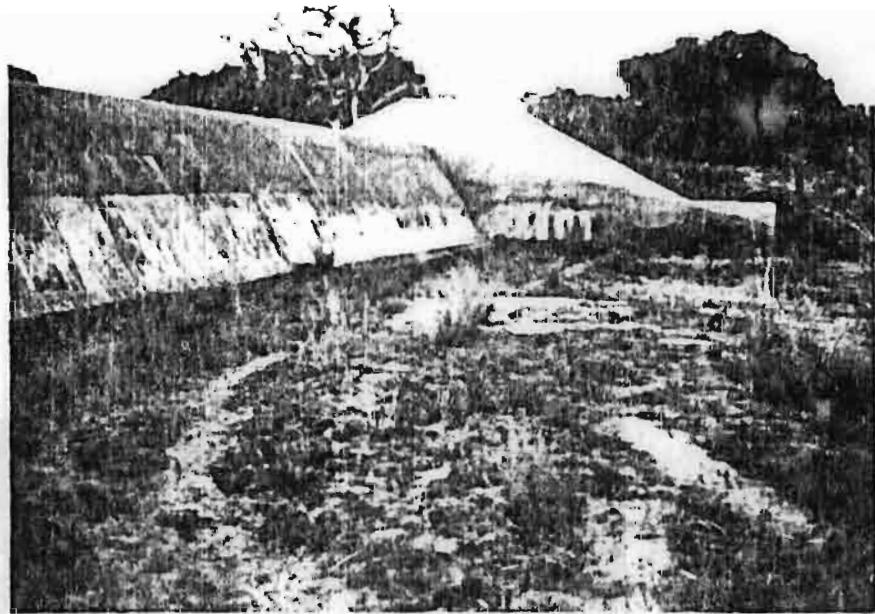
1. U.S. Army Coastal Engineering Research Center,
Shore Protection Manual, Volumes I,
II, III, 1974
2. Waterways and harbors Divisions, Proceedings
of the American Society of Civil Engineers, May 1962
3. Handbook of dam Engineering, ALFRED
R. GOELZ, Consulting, Civil Engineer
3. Commission internationale des grands Barrages,
Onzième Congrès des grands Barrages
Madrid 1973 KARE V TAYLOR
4. Review of slope protection methods. 1948
5. Commission internationale des grands Barrages,
Onzième Congrès des grands Barrages
Madrid 1973 A.D. H. CHINEL.
6. Programme de Développement de la vallée de Boula en
Casamance : Rapport Intérimaire Volume I et II
Mars 1980 LOUIS BERROK

FIGURES

Dans les pages qui suivent, des figures montrant quelques techniques de protection utilisées dans certains pays en AFRIQUE.



Puisard amont de l'ouvrage de prise, rive droite
et talus revêtu de perré latéritique



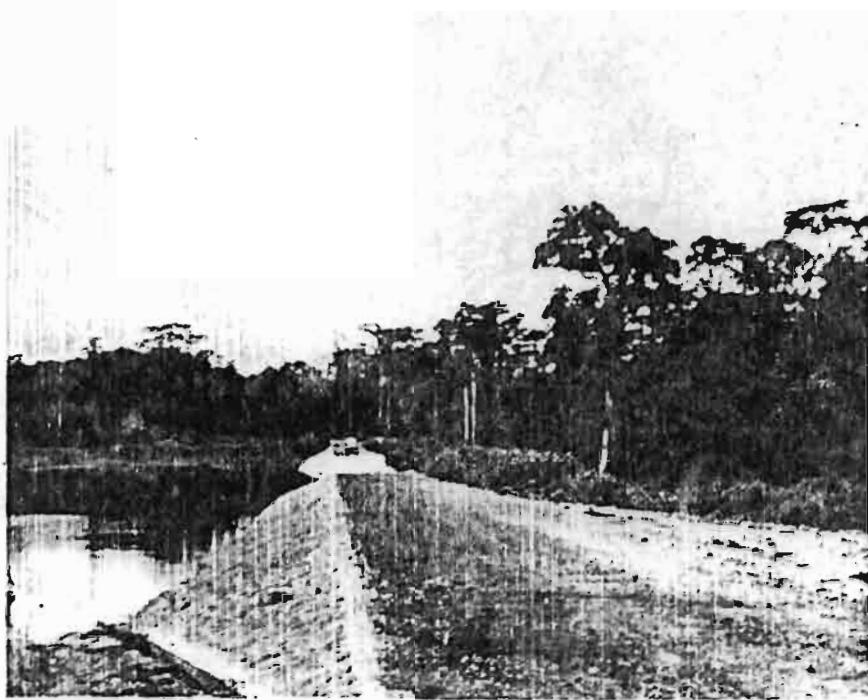
Déversoir du type GRAEGER (vu d'aval)

A noter, les lignes de suintement au travers du béton

- dans le corps du massif déversant
(reprise de bétonnage) ;
- dans le bajoyer (reprise de bétonnage et mauvaise liaison terre-béton).

BARRAGE de ETROUKRO

République de Côte d'Ivoire



Vue d'ensemble de l'ouvrage en 1962



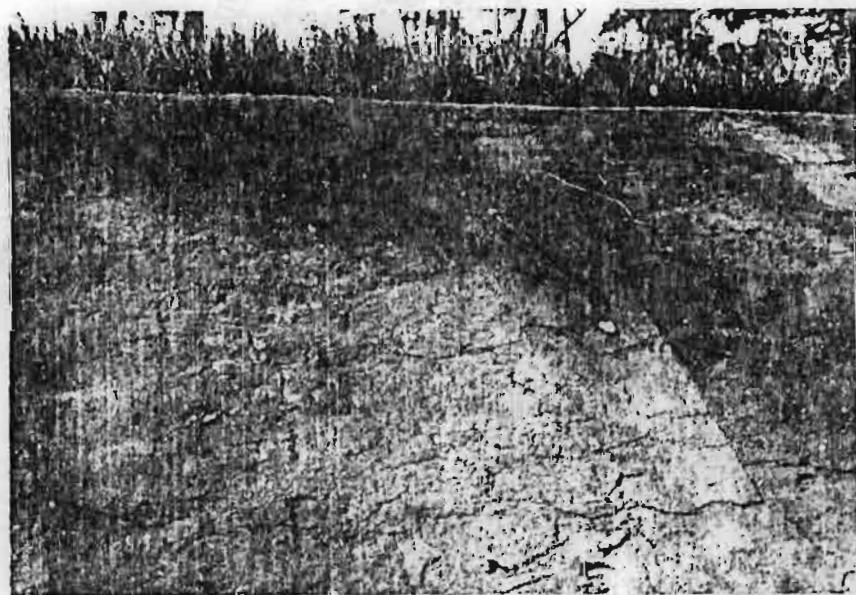
Déversoir vu d'aval

BARRAGE de FRONDOBO

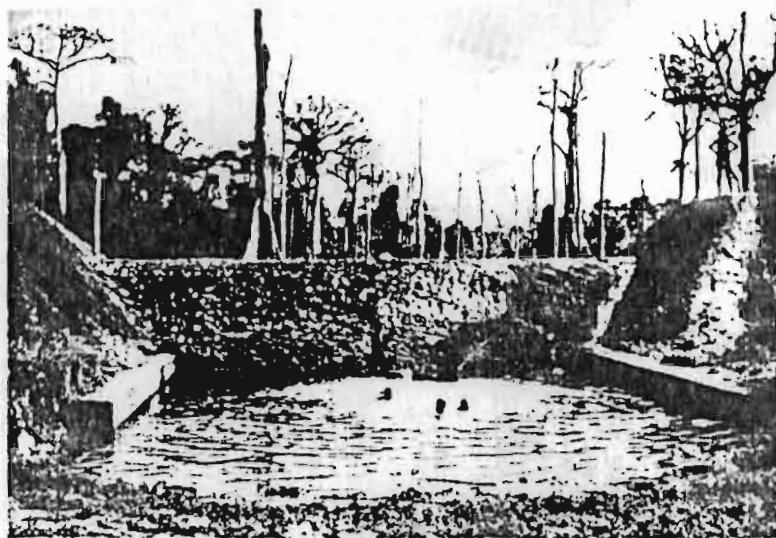
République de Côte d'Ivoire

**DIGUE DE RETENUE VUE D'AMONT**

A noter la végétation, en rive gauche
au niveau de la retenue normale

**TALUS AMONT**
Fissures de la protection bitumineuse

République de Côte d'Ivoire



DEVERSOIR VU D'AVAL

A noter : la végétation dans l'angle du bassin de dissipation et sur le parement du déversoir en rive gauche (côté droit de la photo).

DEVERSOIR et BAJOYER RIVE DROITE

On observe :

- des traces d'écoulement au travers du revêtement
- la végétation arbustive sur le talus aval



GROS PLAN DU REVETEMENT BITUMINEUX DES BAJOYERS

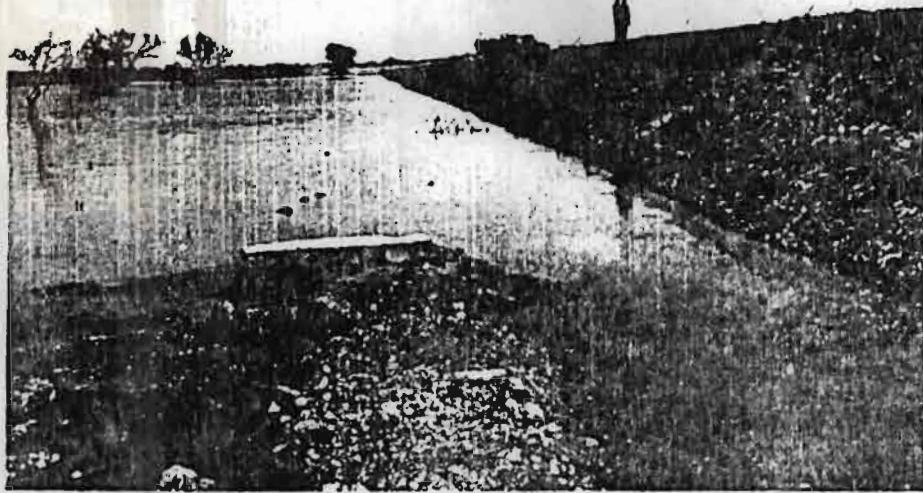
On observe :

- le coulage du bitume
- des traces d'écoulement intersticiel

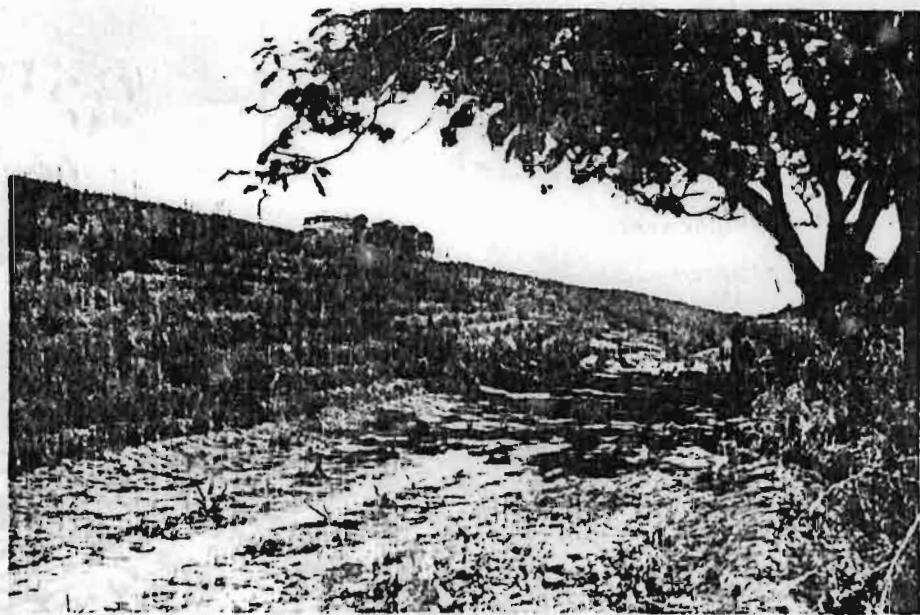
BARRAGE de NAPAGABTENGA

X

République de Haute-Volta



VUE D'AMONT

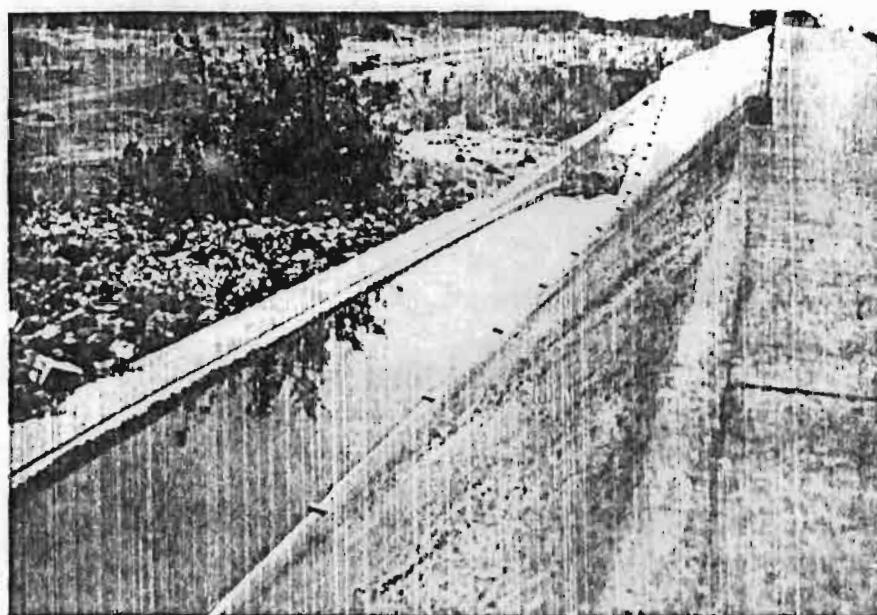


VUE D'AVANT - On note :

- Herbe repiquée suivant des lignes continues
- Végétation de type « agave » en pied de digue

BARRAGE de BOUDIERI

République de Haute-Volta

*rampe de raccordement**plot de signalisation**chaussée submersible**parement aval**joint de dilatation**barbacanes**bassin de dissipation*

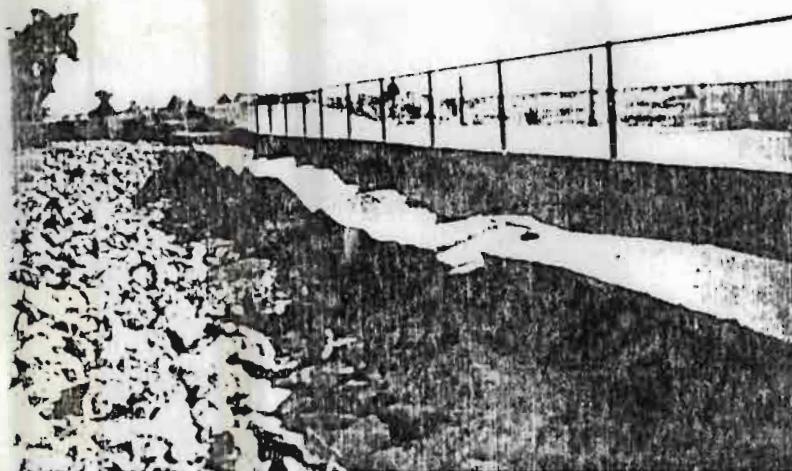
PAREMENT AVAL DU DEVERSOIR

*tapis d'enrochements**gabions métalliques*

VUE AVAL DU DEVERSOIR



Dégradations d'un talus aval de barrage par ruissellement, suite d'absence de protection.



Désordres à l'aval d'un déversoir冥tier, dus à un dimensionnement insuffisant des enrochements.

On distingue nettement que ceux-ci ont été entraînés vers l'aval, depuis dans la base de l'ouvrage.



Griffes d'érosion dans un chenal évacuateur.

Ces dégâts constatés dès la première mise en service ont pour cause une pente excessive et un manque de protection efficace.

Faute de remède immédiat, l'aggravation est certaine.

ANNEXE

Calcul de la hauteur de la vague significative H_s

Procédure :

Connaissant les conditions d'eau (eaux profondes, eaux peu profondes) et la longueur du fetch F , la vitesse du vent U , et la profondeur de l'eau d , on calcule les valeurs suivantes.

$$1. \frac{gF}{U^2}$$

$$2. \frac{gd}{U^2}$$

3. Les valeurs trouvées en 1 et 2 permettent d'obtenir la valeur $\frac{gH_s}{U^2}$ dans laquelle on peut tirer la valeur de H_s .

Une autre alternative consiste à utiliser l'équation.

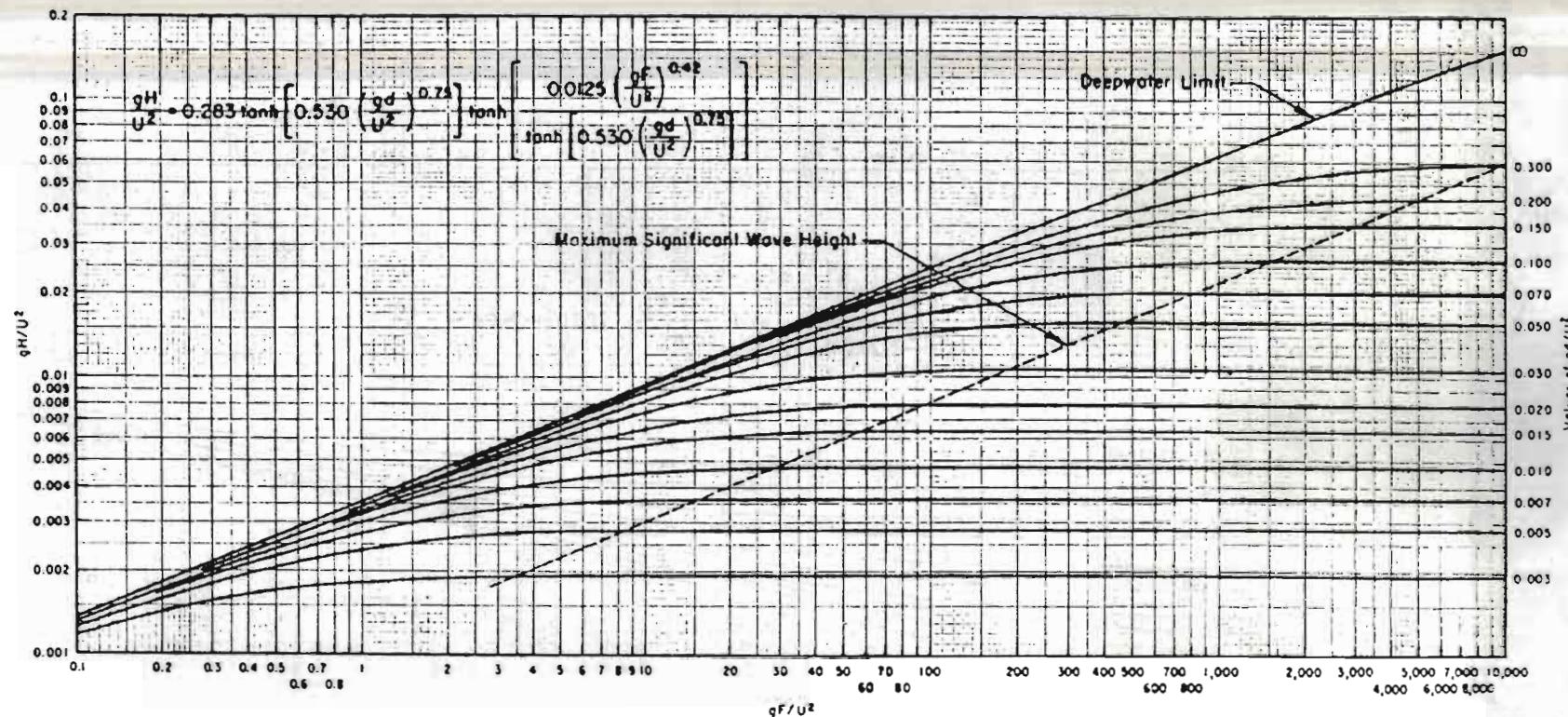


Figure 3-21. Forecasting Curves for Wave Height. Constant Water Depths.

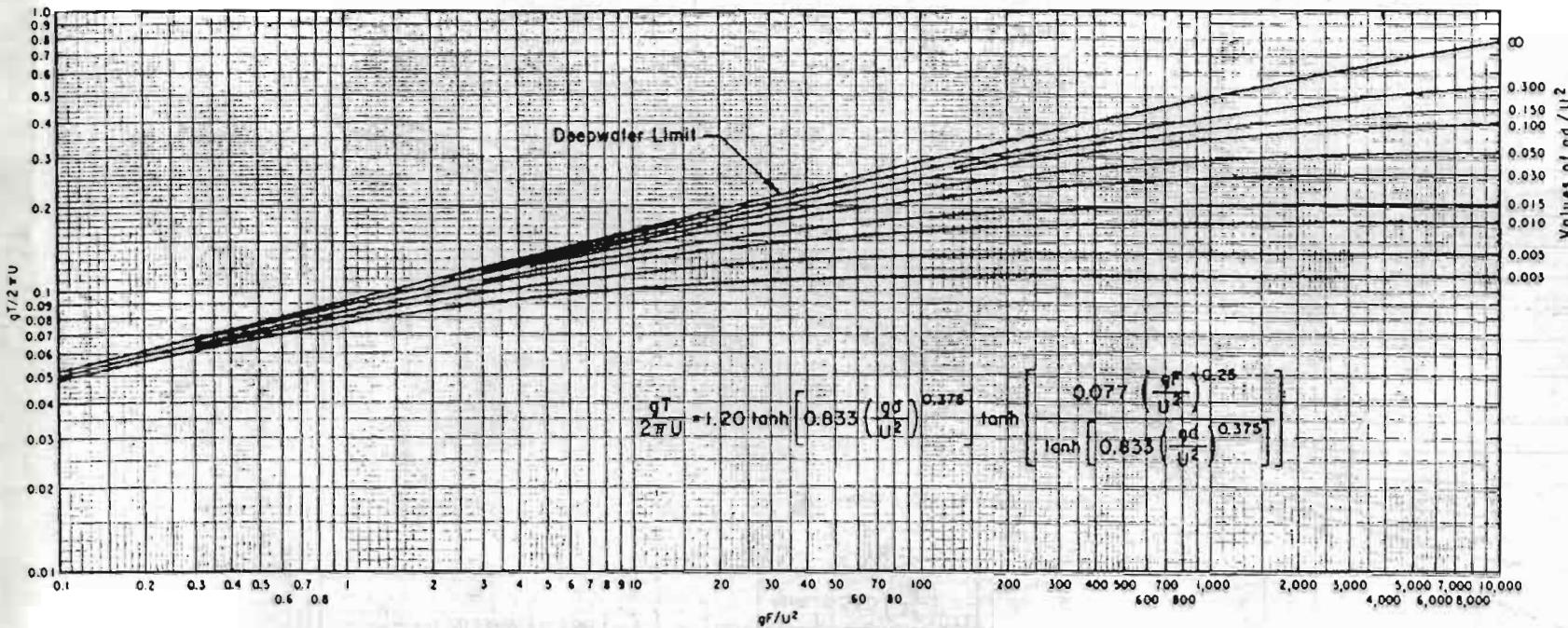


Figure 3-22. Forecasting Curves for Wave Period. Constant Water Depths.

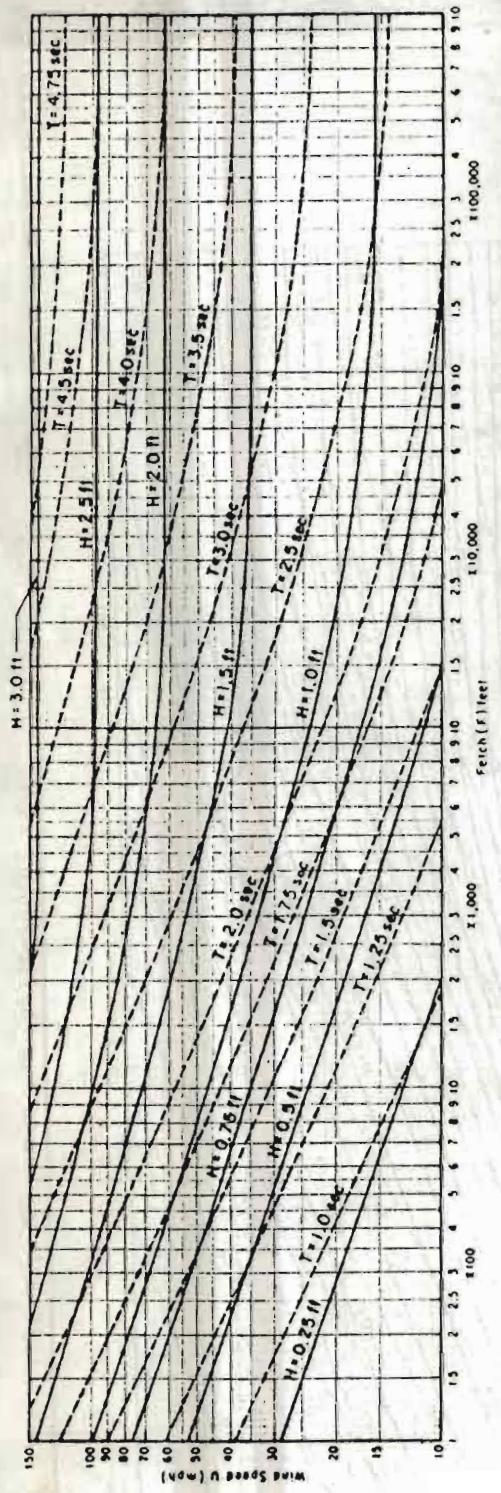


Figure 3-23. Forecasting Curves for Shallow-Water Waves. Constant Depth = 5 feet.

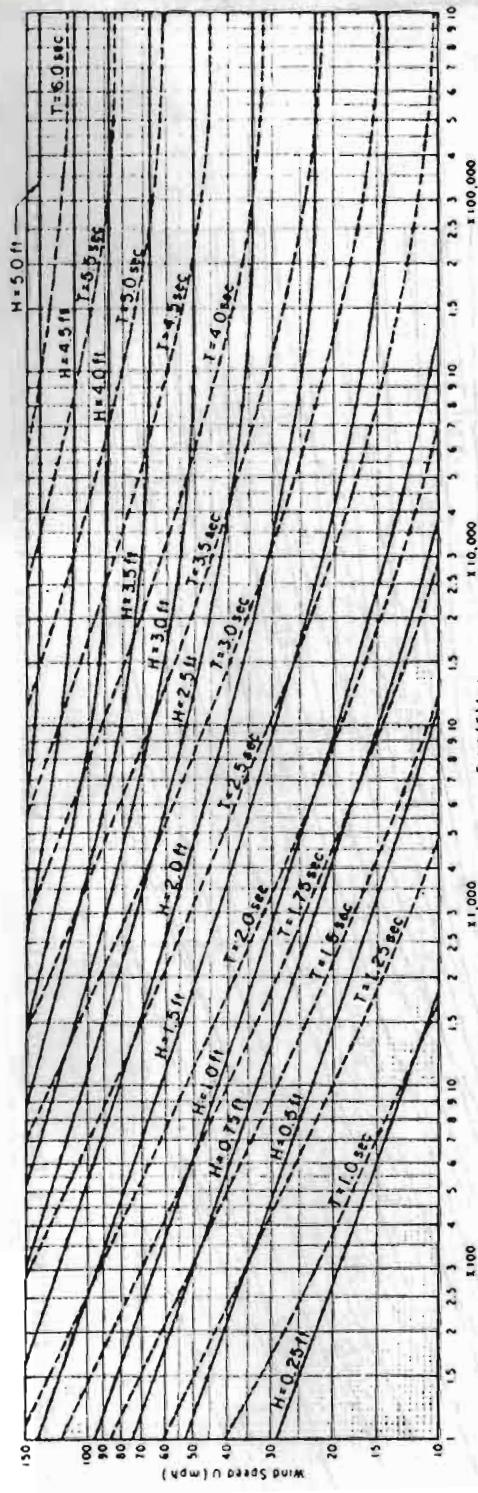


Figure 3-24. Forecasting Curves for Shallow-Water Waves. Constant Depth = 10 feet.

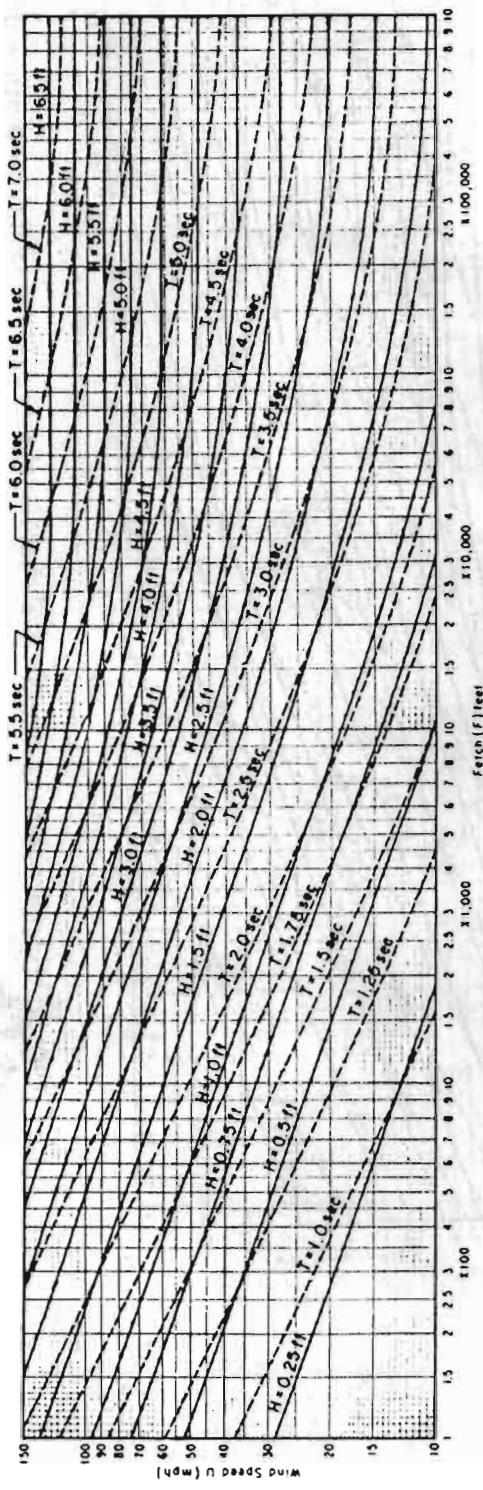


Figure 3-25. Forecasting Curves for Shallow-Water Waves. Constant Depth = 15 feet.

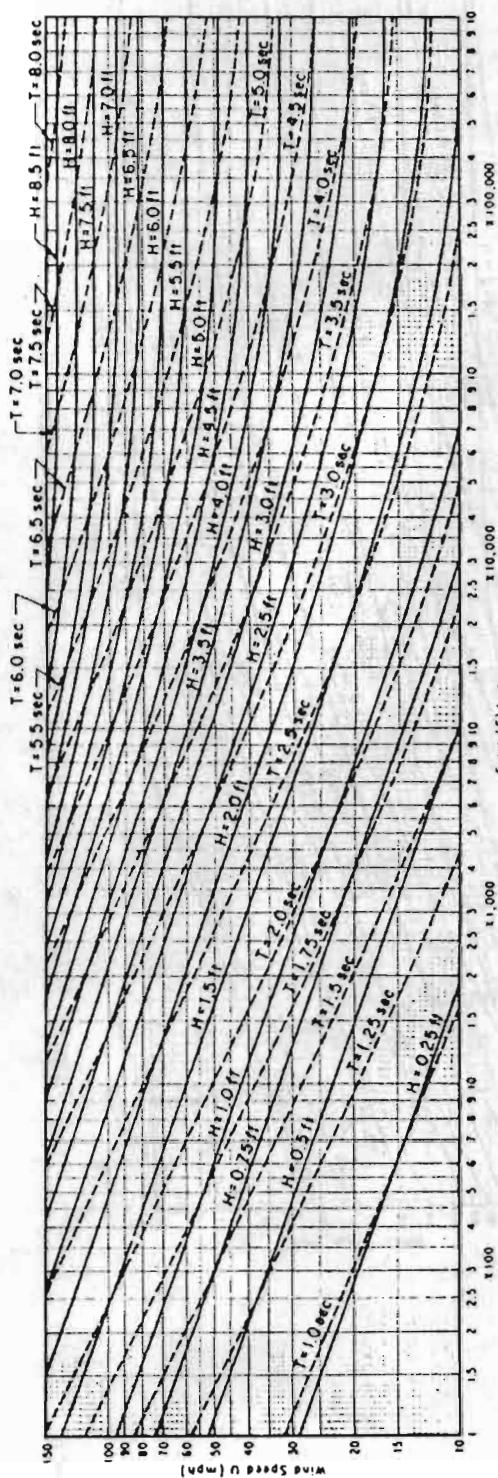


Figure 3-26. Forecasting Curves for Shallow-Water Waves. Constant Depth = 20 feet.

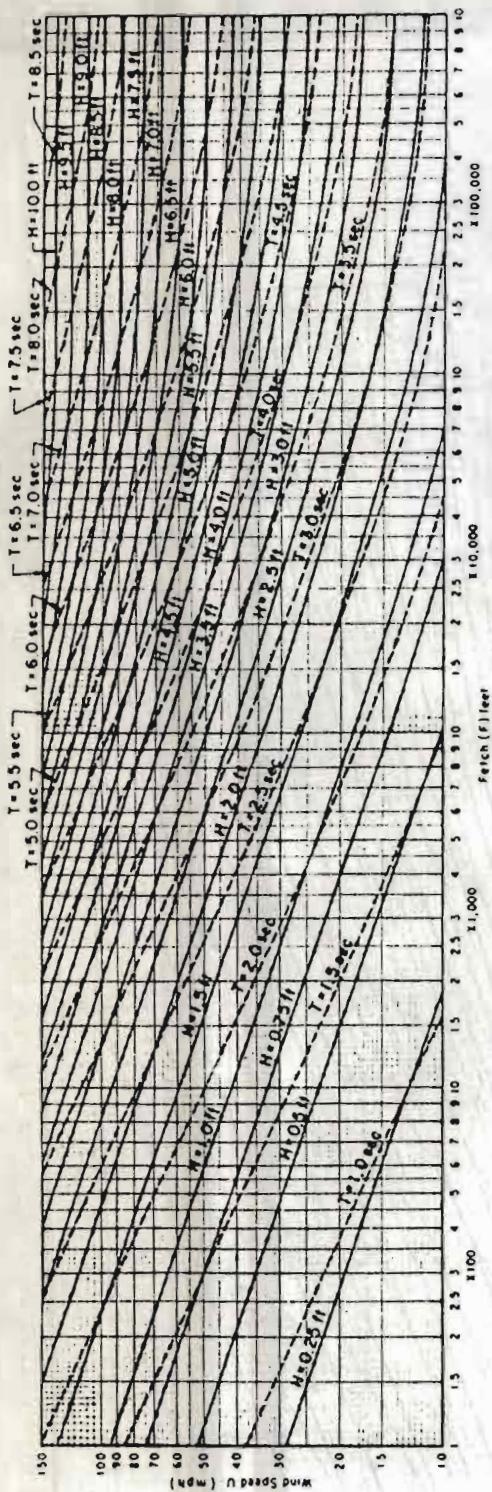


Figure 3-27. Forecasting Curves for Shallow-Water Waves. Constant Depth = 25 feet.

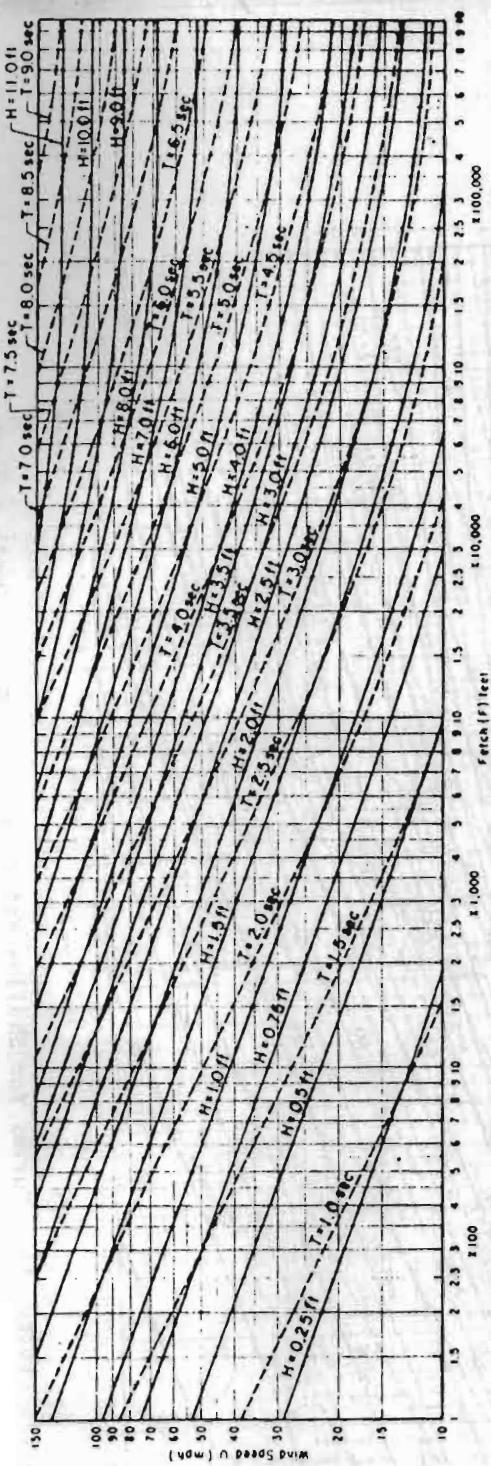


Figure 3-28. Forecasting Curves for Shallow-Water Waves. Constant Depth = 30 feet.

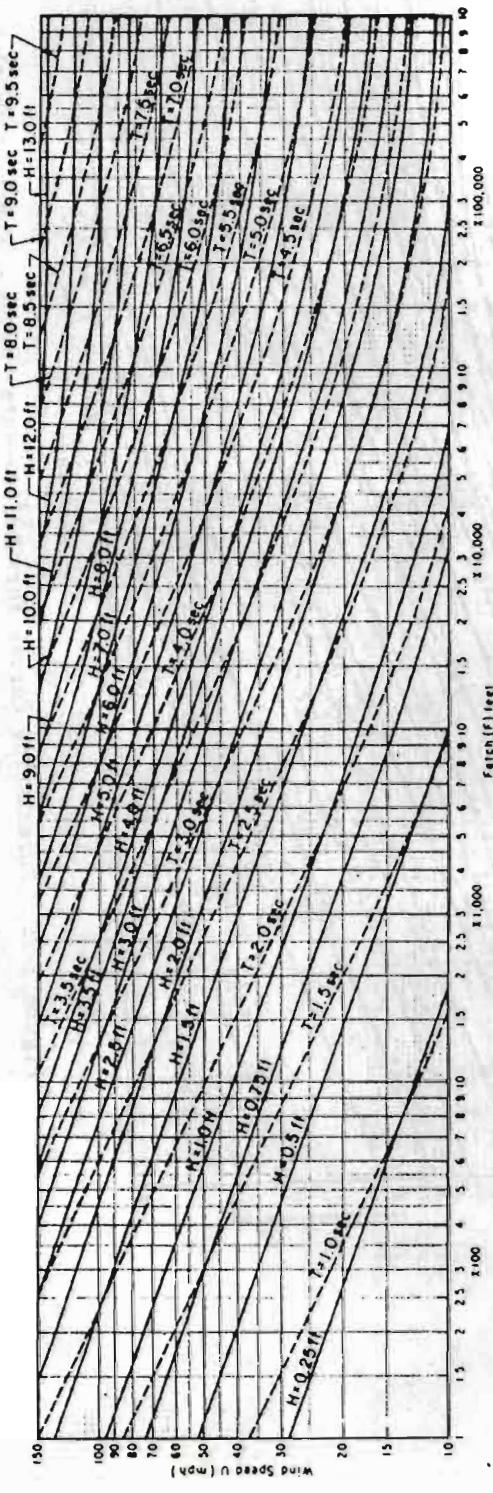


Figure 3-29. Forecasting Curves for Shallow-Water Waves. Constant Depth = 35 feet.

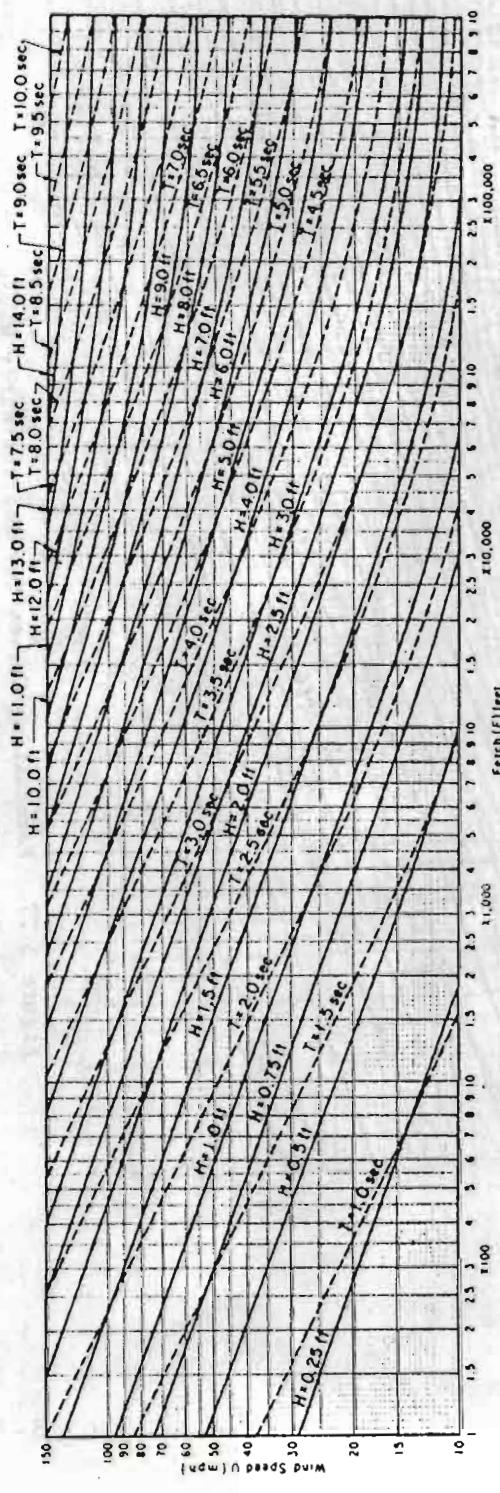


Figure 3-30. Forecasting Curves for Shallow-Water Waves. Constant Depth = 40 feet.

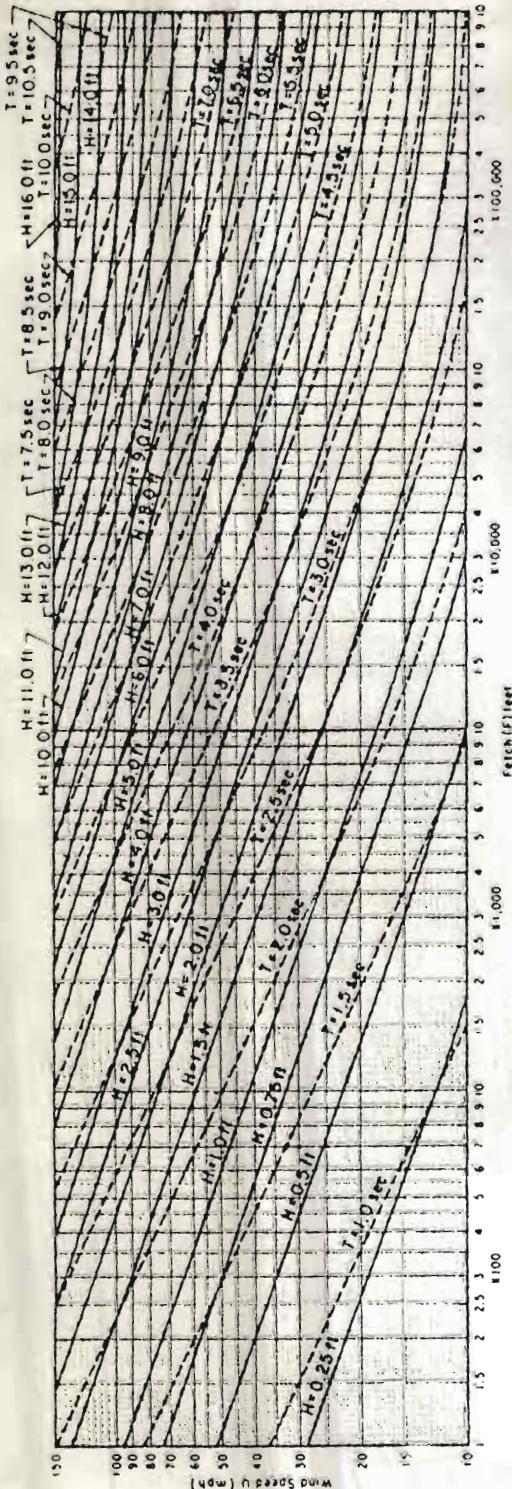


Figure 3-31. Forecasting Curves for Shallow-Water Waves. Constant Depth = 45 feet.

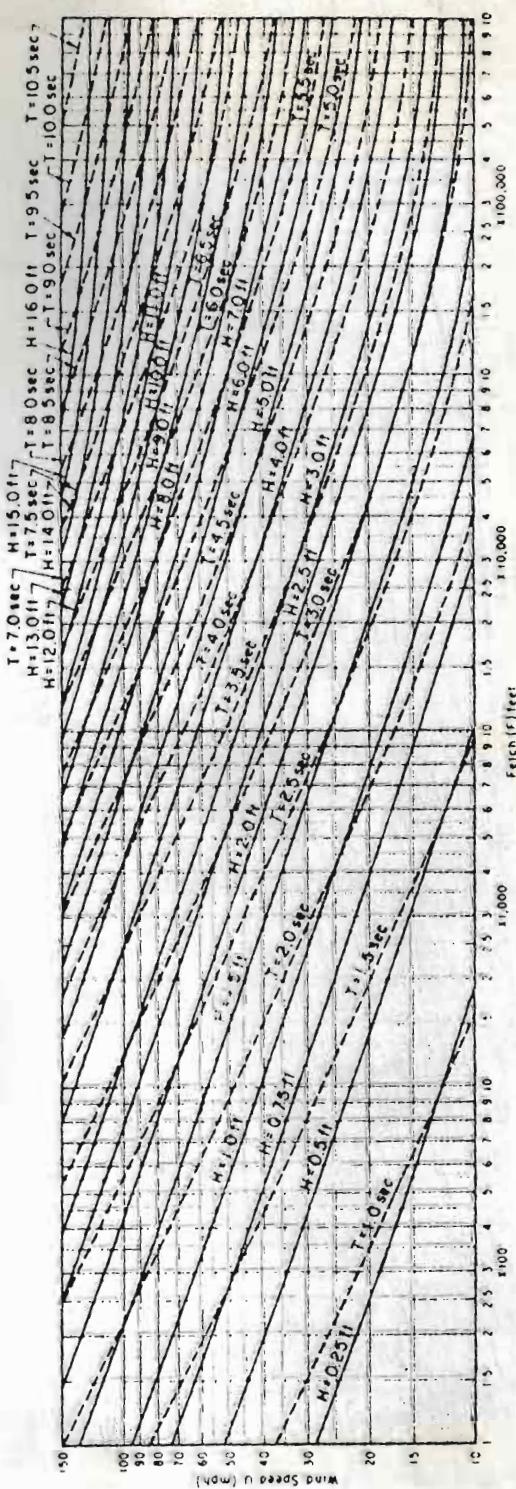


Figure 3-32. Forecasting Curves for Shallow-Water Waves. Constant Depth = 50 feet.